PAR LE PORTEUR A DOMICILE EN VILLE
6 cents par semaine
ADRESSEZ TOUTE COMMUNICATION A
"LA PATRIE"
MONTREAL

LA PATRIE

ADMINISTRATION ET REDACTION
De 8 heures du matin à 6 heures du soir.
Nos 77 et 79
Rue Saint-Jacques
MONTREAL.

13e ANNEE—No 201 | MONTREAL, MERCREDI, 21 OCTOBRE 1891 | LE NUMERO: UN CENT

LA PATRIE

MONTREAL, 21 OCT. 1891

Le *Freeman's Journal* de Dublin dit que le sentiment populaire en Irlande est en faveur d'une réconciliation entre les McCarthystes et les Parnellistes.

L'examen préliminaire du défendeur dans la contestation de Soulanges devait avoir lieu samedi dernier; mais il a été remis à vendredi prochain.

M. Mulock, député libéral de York-Nord, dont l'élection était contestée, gardera son siège, la contestation ayant été abandonnée.

On annonce que le juge Wetmore, de Regina, a été nommé commissaire enquêteur au sujet des accusations portées contre Herchmer, de la police à cheval, du Nord-Ouest.

Des dépêches de Rio, de Janeiro, nous annoncent que la fièvre jaune continue ses ravages à Santos, le port de San Paulo. Santos est une ville d'à peu près, 10,000 âmes.

On mande de Cleveland (Ohio) qu'une compagnie vient de se former dans cette ville pour la création d'un four à crémation près du cimetière de Lake View.

Une terrible tourmente s'est abattue avant hier sur la province de Grenade; le vent soufflait en tempête. La ville de Grenade et tout le pays environnant sont inondés; les dégâts sont énormes. Les bas quartiers de la ville de Motril sont inondés.

Le monde savant de Paris s'est fort ému d'une nouvelle reçue avant hier de Simla (Inde), et d'après laquelle un médecin anglais de cette ville aurait réussi à découvrir, à isoler et à neutraliser le microbe de la lèpre.

Après une discussion très animée, à Buenos-Ayres, lundi, le sénat a voté dans une séance spéciale, un blâme au président de la république Argentine, M. Carlos Pelligrine, pour avoir invité le général Mitre à ne pas renoncer à sa candidature à la présidence.

John Redmond, membre irlandais des Communes britanniques où il représente le comté de Wrexford-Nord, a résigné son siège afin de se porter candidat à Corks, place laissée vacante par la mort de Parnell.

Les négociations engagées entre l'Allemagne et la Belgique en vue de la conclusion d'un traité de commerce sont suspendues, la Belgique n'étant pas disposée à accorder l'entrée en franchise chez elle des produits agricoles allemands.

On lit dans le *Canada:*

"La *Minerve* dit que les amis du gouvernement Mercier ont résolu de détruire Armstrong et que le *Canadien* bat la marche. Nous conseillerions à la vieille de ne pas agacer trop le *Canadien*, elle doit se rappeler que M. Tarte l'a déjà raclée, la bonne femme, qu'elle en a pleuré pendant longtemps."

La politique et l'alphabet:

En plein boulangisme on rappela une vieille prophétie: la France, disait l'astrologie, serait victime de trois "bo". De ces trois bo, le premier et le second étaient: Bourbon et Bonaparte; le troisième: Boulanger!

Un incendie désastreux s'est déclaré, hier, à Bathurst. Une succursale de la banque d'Halifax, le rond à patiner, la résidence de M. K. F. Burns, M. P., et plusieurs autres bâtisses considérables ont été réduites en cendres. Les pertes s'élèvent à $30,000 et sont en partie couvertes par les assurances.

On croit que ce sinistre est l'œuvre d'un incendiaire.

Une dépêche de Valparaiso au *Times* de Londres dit que les renseignements puisés à des sources neutres confirment la nouvelle déjà publiée d'après laquelle l'escadre des États-Unis, stationnée dans les eaux chiliennes, a témoigné, en paroles et en actes, de l'animosité contre la marine congressiste pendant la guerre civile au Chili.

Le *Nouveau-Temps*, journal de Saint-Pétersbourg, dit qu'une rencontre des Russes et des Anglais sur le territoire de Pamir était inévitable; et il ajoute:

"Les incursions des Anglais et les expéditions des Afghans et des Chinois, en violation des conventions qui leur interdissent l'accès de Pamir, rendent impérieuse l'obligation de délimiter exactement la frontière. La diplomatie russe n'aura pas de peine à établir des droits de suzeraineté sur ce territoire."

L'impératrice allemande vient de commander des robes à Paris. Le deuil porté pour la grand'duchesse Paul ne peut pas servir pour le roi de Wurtemberg, l'étiquette de la cour allemande exigeant des costumes de deuil neufs pour chaque roi, grand-duc ou prince qui vient à mourir. Pour une raison ou pour une autre, l'impératrice n'est pas satisfaite des couturières de la cour de Berlin.

La *Semaine Religieuse*, organe du Cardinal Taschereau, publie un article, où sont dénoncés les principes émis, par le Maître Général Powderly et M. Wright, dans leurs discours, à Montréal, comme étant tout à fait contraires à la dernière encyclique du pape, et elle demande aux catholiques de ne pas s'enrôler sous de tels chefs. On fait encore remarquer que la condamnation prononcée contre l'ordre des Chevaliers du Travail, n'est que suspendue.

Une dépêche de Rome annonce que le cabinet italien a décidé d'abolir la prohibition dont étaient frappées jusqu'ici les salaisons américaines. Le message était adressé à Washington, aux soins de la légation italienne, et il a été transmis à New-York par l'attaché chargé de l'intérim, en l'absence d'un ministre d'Italie régulièrement accrédité.

Cette résolution de la part du gouvernement italien a été entièrement spontanée, sans avoir été provoquée par aucune menace de représailles contre l'exclusion des produits des Etats-Unis.

La *Réforme*, de Bruxelles, fait un portrait des moins flatteurs du prince de Naples, en ce moment en Belgique. Elle le représente comme un jeune homme souffreteux, triste et affaibli.

"L'Italie est à plaindre, dit ce journal, si ce prince, vieilli avant l'âge, est appelé à régner sur elle."

Un mot à propos des prophéties qu'on a rappelées de tous côtés, au lendemain de la mort du général Boulanger.

La *Patrie*, de Paris, du 30 septembre 1888 annonçait, sous forme de fable, le suicide du général sur la tombe de... Guillaume Tell.

Et le 30 septembre 1891, le général s'est suicidé sur une tombe!

Cette prédiction curieuse à rappeler était signée S. Trébor, pseudonime d'une personnalité bien connue du jeune parti impérialiste.

La garnison de Tlemcen, ville située à soixante et cinq milles au sud-est d'Oran et près de la frontière du Maroc, a reçu subitement l'ordre d'entrer en campagne. Elle fera partie du corps d'observation qu'on concentre sur la frontière du Maroc, pendant qu'une colonne expéditionnaire ira occuper le Touat, cette oasis du Sahara au sujet de laquelle un différend s'est élevé, il y a quelque temps, entre la France et le Maroc.

On écrit de Paris que le gouvernement français et le gouvernement néerlandais viennent de se mettre d'accord pour le règlement des questions de détail dérivant de la sentence arbitrale rendue par le tsar pour la délimitation réciproque de la Guyane française et de la Guyane hollandaise. Les permis de recherches de mines, délivrés par le gouvernement français comme administrateur qu'il était du terrain en litige, seront reconnus comme bons et valables par l'administration des Pays-Bas.

La *Tribune* de New-York explique pourquoi le président des États-Unis a ajourné le rendez-vous qui, au printemps dernier, avait été donné aux autorités canadiennes pour le 12 octobre, à l'occasion de pourparlers touchant les relations commerciales des deux pays.

La feuille de New-York approuve cet ajournement, en expliquant que la situation de M. Abbott, n'est plus la même que celle qui portait sir John Macdonald à simuler des négociations avec les États-Unis pour couper l'herbe sous le pied au parti libéral.

Le parti tory est aujourd'hui discrédité et affaibli, et les visées précises de M. Abbott ne sont pas connues. Les États-Unis doivent se tenir sur la réserve. La situation politique du Canada subit de rapides changements dans ce moment, et la seule chose qu'aient à faire les États-Unis est d'observer et d'attendre.

DES MENSONGES

Nous disions, l'autre jour, qu'il serait désirable de savoir quelle était la conversation au cours de laquelle M. Pacaud aurait dit à M. Armstrong qu'il devait rendre compte à M. Mercier de l'emploi d'une certaine somme d'argent.

M. Armstrong a avoué que cette conversation ne roulait nullement sur l'affaire de la Baie des Chaleurs. Peut-être que si l'on savait quel en était le sujet, on en conclurait que M. Armstrong avait mal interprété les paroles de M. Pacaud.

Mais admettons, un moment, que ce dernier ait réellement tenu le propos que lui attribue M. Armstrong. Que pourrait-on en conclure?

Nous savons tous que le mensonge est un péché capital; néanmoins, combien de personnes n'y a-t-il pas qui se plaisent à le répandre dans leur conversation?

Il y a des gens à paradoxes qui soutiennent que, si George Washington s'est rendu immortel, c'est moins pour avoir assuré l'indépendance de son pays et en avoir été le premier président, que pour avoir prononcé en son enfance ces paroles mémorables: *I cannot tell a lie!* "Je ne sais pas mentir!"

Sans parler des gros mensonges dont l'objet est de nuire au prochain et que les moralistes ne sauraient trop flétrir, il y a toute cette série des "mensonges blancs" — *white lies*, — qu'on se permet dans la plupart des familles, sans avoir l'air de soupçonner que ce soient même des péchés véniels.

Ainsi, la meilleure des mères dira à son enfant: "Si quelqu'un vient, tu diras que je n'y suis pas." Est-ce là un mensonge innocent?

Et les hommes politiques, que de mensonges ne se permettent-ils pas? Sir John Macdonald répétant sans cesse: *To morrow* "Demain!" à M. Chapleau qui lui demandait le portefeuille des voies ferrées, disait évidemment un mensonge; mais il le croyait tellement innocent, qu'il n'a pas dû songer à s'en repentir avant de mourir.

Dans le monde des affaires, c'est pire encore. Un créancier qui dit à son débiteur: "J'ai un fort paiement à faire aujourd'hui et il faut absolument que vous me payiez ce que vous me devez," dit un mensonge, quatre-vingt dix-neuf fois sur cent. S'en croit-il plus malhonnête homme?

Si, passant dans une rue et pressé d'arriver, vous dites à un mendiant qui vous a tendu la main: "Je n'ai pas de monnaie!" il est à parier que vous ne dites pas la vérité; et pourtant, croyez-vous devoir vous en confesser?

M. Pacaud, qui est un homme d'affaires, de la pointe des cheveux au bout de ses bottes, a dû dire en sa vie plus de ces "mensonges blancs" qu'il ne pourrait en compter. Il peut donc très bien se faire que lorsque M. Armstrong lui promit une commission de $75,000, M. Pacaud lui ait dit. "Il me faut absolument les cent mille; car j'ai à rendre compte de cette somme à M. Mercier."

Si M. Pacaud a *réellement* prononcé ces paroles, comme M. Armstrong croit se le rappeler, et si elles avaient trait à l'affaire de la Baie des Chaleurs, ainsi que M. Armstrong le suppose, il faudrait encore savoir de M. Pacaud lui-même s'il disait vraiment la vérité ou s'il blaguait alors son interlocuteur, comme la généralité des hommes se plaisent à blaguer ceux avec qui ils font des affaires.

Un point également important à élucider, c'est de savoir en quelle langue avait lieu cette conversation. Si ces messieurs causaient en français, il est possible que M. Armstrong n'ait pas saisi toute la valeur des paroles de M. Pacaud; si elle était en anglais, au contraire, peut-être que M. Pacaud, tout en sachant cette langue, n'en apprécie point parfaitement les nuances.

On connait l'histoire de ce malheureux Français qui se piquait de savoir parfaitement l'anglais et qui, étant tombé dans une rivière, sur les rives de laquelle se tenaient quelques Anglais, s'écria en se débattant: "*I will drown and no one shall come to my rescue!*"

L'infortuné avait employé l'auxiliaire *will* là où il aurait dû mettre *shall* et *vice versâ*. Son intention était de dire: "Je vais me noyer et personne ne viendra donc me sauver?" Mais on crut qu'il voulait dire: "Je veux me noyer et personne ne devra venir me sauver!"

On le laissa donc accomplir ce que l'on croyait être un suicide.

Il est bon, par conséquent, qu'avant de se faire une opinion au sujet de ces paroles, la Commission sache:

1o. Si M. Pacaud a réellement prononcé les paroles que lui attribue M. Armstrong;

2o. Quel fut le texte même de ces paroles importantes;

3o. En quelle langue cette conversation avait lieu;

4o. Quel était alors le sujet de la conversation entre MM. Armstrong et Pacaud;

5o. Si ce dernier parlait sérieusement, ou blaguait son interlocuteur, comme la généralité des hommes se permettent de le faire, lorsqu'ils font une affaire?

Ici, nous sommes obligé d'ouvrir une parenthèse.

Quand M. Pacaud sera appelé à faire sa déposition, les tories ne manqueront pas de dire que ses déclarations doivent être prises *cum grano salis*, c'est-à-dire pour ce qu'elles valent.

Il n'y a pas de collégien qui ne connaisse cette anecdote relative aux Crétois menteurs.

Appliquons-la à M. Pacaud. Il est menteur ou il ne l'est pas. S'il est menteur, on ne doit pas attacher la moindre importance aux paroles qu'il dit à M. Armstrong. Si c'est un homme qui se plait à dire la vérité, il faudra le croire s'il jure qu'il blaguait M. Armstrong en lui parlant comme ce dernier l'a raconté.

Que la Commission se tire de là.

QUI PRENDRE?

On lit dans le *Canada:*

"LA PATRIE ne veut pas voir arriver M. Chapleau au ministère des chemins de fer. Que ce soit M. Chapleau ou un autre, la chose nous est bien indifférente. Tout ce que nous désirons, c'est que la province de Québec ne diminue pas en influence dans le cabinet et qu'elle ait sa part des portefeuilles importants soit chemins de fer ou autres.

"Nous avons parlé des chemins de fer en rapport avec le district de Montréal. LA PATRIE sait ce que nous avons dit relativement aux titres de ce district à ce portefeuille; cependant, le confrère ne dit pas un mot de cela, mais exprime simplement le désir que M. Chapleau ne soit pas le titulaire. C'est bien, laissons M. Chapleau de côté, n'en parlons pas pour le moment, mais tenons-nous au district de Montréal, et nous demandons au confrère, si ce district a droit ou non au portefeuille des chemins de fer.

"Nous attendons sa réponse."

Notre confrère d'Ottawa est assurément bien aimable de nous demander quel serait notre choix, si nous avions à mettre la main au remaniement du cabinet fédéral.

Malheureusement, nous sommes du parti libéral et nous n'avons pas voix au chapitre. Il suffirait que nous donnassions un nom pour que M. Abbott le vit aussitôt avec suspicion, parce qu'il est dans la nature de l'homme de se méfier des conseils d'Artaxexès, autant que de ses présents.

Ainsi le vif intérêt que le *Canada*, journal d'Ontario, semble porter à la ville de Montréal, a fait naître des soupçons dans l'esprit de plus d'un électeur de notre province.

Tout en nous récusant donc, nous demanderons à notre estimable confrère, quel candidat serait le sien pour le département des chemins de fer, dans le cas où M. Chapleau viendrait à mourir ou à être forcé par la maladie à sortir de la scène politique?

Le *Canada* avouerait-il qu'il n'y aurait plus parmi les conservateurs de Québec un seul homme digne d'avoir ce portefeuille des voies ferrées, ou bien recommanderait-il à M. Abbott un choix quelconque?

POST-SCRIPTUM. — Les lignes que l'on vient de lire ont été écrites hier dans l'après-midi, entre quatre et cinq heures, et envoyées aussitôt aux typographes. Ce matin, en lisant l'épreuve, nous éprouvions le regret d'apprendre que notre simple supposition au sujet de la maladie de M. Chapleau s'était réalisée et qu'à l'instant même où nous parlions de sa disparition de la scène publique, il était frappé à Ottawa d'une maladie que les uns représentent comme passagère, et les autres comme très grave. Nous espérons vivement que ces derniers se trompent.

Feuilles Volantes

Comme nous l'avons annoncé déjà, M. Louis Fréchette, vient de publier un nouveau volume de poésie, chez Granger Frères, libraires éditeurs, rue Notre-Dame. La toilette typographique du volume est remarquablement bien faite et fait honneur aux imprimeurs, LeBlanc et Desaulniers. Avons-nous besoin de dire que les vers de notre ancien rédacteur en chef, sont toujours à la hauteur de son grand talent et de sa grande réputation. Pas une bibliothèque canadienne ne saurait être complète sans les *Feuilles volantes* de notre poète national.

MALADIE DE M. CHAPLEAU

Ottawa, 21 octobre—Hier soir le bruit s'est répandu en ville que M. Chapleau venait d'être frappé d'une attaque de paralysie.

La vérité est qu'entre 4 et 5 heures, après la réunion des ministres, le secrétaire d'État a éprouvé dans ses bureaux une faiblesse, comme si son cœur cessait de battre, et qu'on a dû le transporter chez lui en voiture.

D'après une version, il est au plus mal d'après une autre, cette attaque ne serait rien

Nous prions nos lecteurs dont la souscription expire le 1er du mois prochain, et qui ont été avertis du fait par lettre-circulaire, de se mettre immédiatement en règle avec l'administration de LA PATRIE, s'ils ne veulent pas souffrir de retard dans l'envoi du journal. L'abonnement est invariablement payable d'avance et nous ne faisons jamais exception à cette règle.

LETTRE DE QUEBEC

Québec, 20 octobre 1891.

Depuis le commencement des travaux de la Commission Royale, il circule ici toutes espèces de rumeurs, et s'il fallait en croire les déclarations des adversaires du gouvernement, M. Mercier et ses collègues seraient dès à présent jugés et condamnés. Or, savez-vous qui aurait prononcé ce jugement sommaire? Pas d'autre que le lieutenant-gouverneur Angers.

J'en parlais ce matin avec un bon bleu du temps jadis et je lui demandais son opinion sur le résultat probable de l'enquête.

Quel que soit le rapport des Commissaires, a-t-il répondu, vous pouvez vous attendre à des élections générales.

—Comment le savez-vous? répliquai-je. Si le rapport de la Commission royale était favorable au gouvernement, croyez-vous que le lieutenant-gouverneur serait justifiable de demander un appel au peuple?

Mon interlocuteur éluda la question et me dit: Soyez assurés que vos ministres prévaricateurs vont être renvoyés d'office avant, peut-être, que la Commission n'ait terminé ses travaux.

—Mais alors, répliquai-je, si le lieutenant-gouverneur a l'intention d'agir de la sorte, pourquoi a-t-il nommé des commissaires royaux? Vous prétendez donc que M. Angers a déjà prononcé l'arrêt de mort de ses aviseurs et qu'il est décidé à violer la constitution pour faire arriver son parti au pouvoir. Car, en fin de compte, si les ministres sont exonérés de tout blâme après l'enquête, vous ne prétendez pas, je suppose, que le lieutenant-gouverneur ferait son devoir en les renvoyant.

Mon ami se mordit les lèvres, éluda de nouveau la question, se fâcha dur et ne répondit que d'une façon fort indignée: "Il y a assez longtemps que le comte romain et sa clique volent la province. Il est temps que cette engeance disparaisse, et tenez-vous-le pour dit, votre règne est fini!"

Et remarquez que l'homme dont je vous parle, occupe une place distinguée dans son parti, qu'il est dans la politique depuis près de vingt ans et qu'il a ordinairement la réputation d'être un homme sérieux.

Cela vous indique dans quelles dispositions sont les adversaires du gouvernement. Cela vous fait voir les motifs qui les animent. Ils ne sont pas capable de soutenir durant une minute, une discussion sérieuse. Quand vous les poussez au pied du mur, ils se fâchent et vous font des raisonnements du genre de ceux que je signalais plus haut.

Leur manière d'agir, leurs paroles, leurs allées et leurs venues, tout, en un mot, démontre qu'ils sont mûs par la plus pure partisannerie et que de fait, toute cette affaire de la Baie des Chaleurs n'est qu'une conspiration ourdie contre le cabinet de Québec, pour le ruiner et le détruire.

Le principal héros de cette conspiration paraît être le témoin C. N. Armstrong. Je ne connais pas d'homme qui sache mieux jouer la comédie que lui. Lorsque le juge Davidson et M. Casgrain l'ont interrogé, il s'est montré d'une habileté consommée. Il a fait mine d'être extrêmement chagrin d'avoir à témoigner contre le gouvernement. Quand on lui posait une question qui pouvait compromettre quelques-uns des ministres, il faisait la moue, refusait de répondre de suite et disait: "Si le tribunal me force à dévoiler mes relations privées avec M. Pacaud, je parlerai, sinon, je préfère me taire."

Pour les badauds, le tour était bien joué. Mais pour ceux qui peuvent voir derrière les coulisses, il était évident que cette mise en scène était entachée d'hypocrisie et faite dans le but de compromettre plus sûrement le gouvernement.

Qui ignore, en effet, que c'est Armstrong qui a fait les premières révélations, qui est allé trouver ses amis à Ottawa, et que là, il a mis entre leurs mains les documents et les renseignements qui ont provoqué l'enquête du Sénat? M. Casgrain connait trop bien les moindres détails et les moindres circonstances de la transaction pour que l'on puisse supposer un instant qu'il a eu ses renseignements de tout autre personne qu'Armstrong.

Au reste, M. Armstrong et M. Casgrain paraissent s'entendre à la perfection. Lorsque le juge Davidson a interrogé Armstrong, j'ai surpris ce dernier et M. Casgrain dans l'action d'échanger un regard, un sourire, que personne n'a remarqué, mais qui indiquait clairement que les deux compères se comprenaient parfaitement. Tout indiquait que M. Casgrain connaissait les réponses d'Armstrong, bien avant qu'il ne les ait données devant les Commissaires. Le plan d'attaque contre les ministres a été habilement conçu, mais bien peu se sont laissés prendre au piège. M. Armstrong a probablement mis trop de zèle dans l'exécution de ce plan; cela a été cause que la mèche a été éventée et qu'il a manqué son coup.

20 octobre, 1891.

Ce matin, au commencement de la séance de la Commission, M. Bourrouge, avocat, a demandé la permission de faire entendre de suite M. E. B. Garneau, fils du commissaire des Travaux Publics.

En dépit de la dénégation formelle de l'hon. M. Garneau, les gens de l'opposition font, depuis vendredi dernier, courir le bruit que le commissaire des Travaux Publics a été contrôlé d'une façon indue par son fils. Ils accusent ce dernier d'avoir usé de son influence auprès de son père pour lui faire régler une question qu'il n'aurait pas dû régler dans l'intérêt de la province.

M. Edouard Garneau, par l'entremise de son procureur, a demandé ce matin la faveur de contredire sous serment ces rumeurs et ces accusations.

Le juge Jetté a fait réponse que, pour l'heure, la dénégation de l'hon. M. Garneau était suffisante et concluante. Quant aux accusations qui sont portées dans le public et aux rumeurs que l'on fait circuler, elles valent ce qu'elles valent; elles n'ont aucune signification et la Commission n'a pas à s'en occuper.

Ces explications du président du tribunal étaient de nature à donner satisfaction à M. E. B. Garneau, et celui-ci n'a pas insisté.

M. Fauvel, député de Bonaventure à la Chambre des Communes, a été réinterrogé par M. Beique, sur l'état des travaux du chemin de fer de la Baie des Chaleurs avant et après la formation du syndicat Cooper. Il a corroboré en tous points les déclarations déjà faites sur ce sujet par MM. les abbés Thivierge, Larrivée et Bérubé, par MM. Guittie, Clapperton et autres témoins.

Il a produit une foule de requêtes qui ont été envoyées au gouvernement Mercier par la Chambre de Commerce de Percé, par les municipalités de New-Carlisle, Paspébiac, du conseil de comté de Bonaventure, etc., dans lesquelles on demandait la révocation de la charte de l'ancienne compagnie et la formation d'un nouveau syndicat.

M. Riopel, cette fois, n'a pas cherché à contredire les faits allégués dans ces requêtes et je crois qu'il a pris note des avertissements des commissaires, et que nous sommes débarrassés d'ici à la fin de l'enquête, de ses inopportunes questions.

M. Webb, caissier de la banque Union a été entendu après M. Fauvel. Le juge Davidson lui a fait subir un interrogatoire minutieux. Il n'a rien déclaré qui ne fût déjà connu. Mais, on s'explique difficilement les différences notables qui existent entre le témoignage qu'il donne actuellement et celui qu'il a rendu devant le comité du Sénat.

Ainsi, à Ottawa, M. Webb a juré que M. Pacaud était accompagné de M. Duhamel et de M. Chs. Langelier lorsqu'il est allé à la banque Union escompter ses chèques de $20,000. Aujourd'hui, il est sous l'impression que M. Pacaud était seul.

Au moment où je vous écris, M. Hall questionne le caissier de la banque Union. M. Chrysostôme Langelier sera tout probablement entendu après lui.

Je vous parlerai plus au long du témoignage de M. Webb dans ma prochaine lettre.

MARICOURT.

Chaussures

Qu'on ne se méprenne pas, c'est chez O. P. de Montigny, 1420 rue Ste-Catherine, que l'on trouve le plus grand assortiment et le meilleur marché.

Une spécialité de souliers allemands.
193-jno

La Commission Royale

SEANCE DE MARDI, 20 OCTOBRE

LE CAISSIER WEBB

M. WEBB, caissier de la Banque de l'Union, continue sa déposition.

Au mois d'avril, M. Pacaud lui a demandé d'escompter une lettre de crédit de $175,000. Il fut décidé avec les directeurs de la Banque Nationale qu'on diviserait cette somme en deux, la banque de l'Union devant escompter une lettre de $100,000 et la Banque Nationale une lettre de $75,000.

M. Webb ayant été consulter M. Machin, au département du Trésor, ce dernier lui dit que si les lettres avaient été faites payables au mois de juillet, c'est qu'on attendait, à cette date, le subside du gouvernement fédéral.

Avant que la lettre de $100,000 fût payée, M. Pacaud avait présenté cinq chèques de $20,000, portant à l'endos la signature de M. Armstrong.

M. Webb dit avoir vu alors une liste de sommes à payer, qui était entre les mains de M. Pacaud, mais il ne peut dire quels étaient les noms qui s'y trouvaient.

Le 29 août, M. J. Chrysostôme Langelier, commissaire du gouvernement, déposa à la Banque de l'Union les cinq chèques portant sa signature et dont trois sont restés à la Banque de l'Union, un quatrième a été escompté à la Banque du Peuple et le dernier à la Banque Nationale, avec la signature de M. Vallières à l'endos.

Du produit de ces chèques M. Pacaud a escompté un billet de $35,000 qu'il a déposé à son crédit. Il a payé un billet de $5,000 signé par M. Pacaud et endossé par MM. Mercier, F. Langelier, Chs Langelier et le sénateur C. A. P. Pelletier, devenu échu le premier mai; ainsi qu'un autre billet payable le 11 juillet, signé par Pacaud et endossé par MM. Mercier, J. I. Tarte, C. A. P. Pelletier et Chs Langelier, secrétaire provincial. L'échéance de ce billet a lieu le même jour que le paiement de la lettre de crédit; un billet de $800, signé par Pacaud et endossé par M. Mercier et autres, qui était payé vingt-quatre jours avant maturité.

M. Pacaud a aussi payé un autre billet de $5,000 le 18 mai, endossé par M. Mercier et autres.

M. Webb dit que M. Pacaud a retiré ses chèques. Depuis son retour d'Europe, M. Pacaud est allé à la banque et a retiré les $25,000 qu'il y avait mis en réserve avant son départ et il les a déposées en lieu sûr. "Il a dit, ajoute le témoin, qu'il retirait cet argent, de crainte qu'il ne fût saisi à la suite des révélations faites à l'enquête de la Commission.

M. Webb a juré que M. Pacaud lui avait dit qu'avec le reste des $100,000 il devait payer $10,000 pour le compte de M. Robidoux et $10,000 ou $20,000 pour M. Chas. Langelier. Il a déclaré que Pacaud lui avait dit, à la banque qu'il avait menacé M. Garneau de demander par télégraphe à M. Mercier de revenir, si M. Garneau ne signait au plus tôt les lettres de crédit.

M. Hall demande à M. Webb si M. Pacaud n'avait pas escompté d'autres lettres de crédit à la banque, mais le témoin refuse de répondre.

Cette question était posée pour démontrer que M. Pacaud avait l'habitude de faire des opérations de ce genre; mais les commissaires ont maintenu l'objection soulevée par le témoin.

M. Webb dit qu'après son retour d'Europe, M. Pacaud est allé le voir. Interrogé au sujet de ce que ce dernier lui avait dit lors de cette entrevue, le témoin répond qu'il ne s'en souvient pas, mais enfin il finit par déclarer que d'après le ton de la conversation il a compris que les $25,000, si elles restaient en banque, seraient saisies à la suite de cette enquête.

La séance est ajournée à deux heures.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

Suite de la déposition de M. Webb.

M. Webb continue sa déposition.

Le chèque de $25,000, tiré par M. Pacaud, sur son compte à la Banque d'Epargne, a été payé, le 29 septembre. "Quand M. Pacaud a retiré son dernier chèque, au mois d'octobre, je ne l'ai pas vu. Depuis son retour d'Europe, je n'ai pas eu de conversation avec lui au sujet du retrait de ces chèques. Il m'a demandé s'il y avait quelque moyen de découvrir à qui ces chèques avaient été payés. Je lui ai dit que non. C'est tout ce dont je me souviens; c'était quelques jours après son retour d'Europe.

"Le billet de $3,000 a été signé par M. Pacaud et il portait à l'endos la signature de M. Mercier. Il était dû le 1er avril. Il a été fait le 27 février. Deux chèques de $20,000 ont été placés à la banque pour collection, le 12 mai et, le troisième montant, le 9 juillet.

Au retour de M. Pacaud, en octobre, je ne crois pas l'avoir vu. Je ne crois pas que nous ayons eu de conversation au sujet des chèques qu'il devait retirer. Il m'a demandé une fois, cependant, s'il était possible que quelqu'un découvrît à qui ces chèques étaient payables, et j'ai répondu que non. J'ai fait ma déposition devant le comité du sénat. Lorsque M. Pacaud m'a demandé d'escompter certains chèques, il m'a donné en même temps un chèque sur la Banque d'Epargne comme garantie.

En réponse à M. Davidson.—Le témoin dit que M. Pacaud a escompté un chèque de $25,000, de crainte, a-t-il dit, que cette somme ne fût saisie à la banque. Il n'a pas dit par qui il craignait que cette somme fût saisie.

En réponse à M. Irvine.—Autant que je me rappelle, quand je suis allé au parlement, M. Pacaud était quelque part dans le bâtiment. Il peut se faire que ce jour-là j'ai vu M. Pacaud ailleurs. Les cinq chèques sont faits à l'ordre de C. M. Armstrong, mais je dois dire que je me suis trompé quand j'ai dit qu'ils étaient endossés par M. Pacaud.

Q.—Vous avez déclaré que M. Pacaud vous a dit qu'il avait menacé M. Garneau de télégraphier à M. Mercier, si le premier ministre *ad interim*, ne se hâtait pas de signer la lettre de crédit. Qu'avez-vous compris?

R.—J'ai compris qu'il a dit qu'il télégraphierait à M. Mercier afin d'obtenir plus vite ce qu'il demandait.

Ici se termine la déposition de M. Webb, M. Beique dit qu'il contre-interrogera le témoin plus tard.

M. E. MOREAU INTERROGE DE NOUVEAU

M. EDOUARD MOREAU est rappelé et il dit:

Je présente certains projets demandés par la commission. Dans le dossier 647, j'ai trouvé deux projets du 17 avril 1891, portant la signature de M. Thom, représentant ses associés. M. Thom a l'original d'une lettre dont je vois la copie ici. Il y a aussi un projet du 20 avril, mais il porte les mots "non accepté". Depuis ma déposition, j'ai parlé à M. Garneau.

Q.—Est-ce d'après son ordre que vous êtes allé, samedi, à St Hyacinthe, chez M. Desmarais, M.P.P.?

R.—Je crois que vous confondez, parce que je ne suis pas allé à St Hyacinthe, ni samedi, ni dimanche.

Q.—Vous n'êtes jamais allé à Saint-Hyacinthe, M. Moreau?

R.—Oui, j'y suis allé.

Q.—Quand?

R.—En 1882. Les rapports au département des travaux publics ou autres sont quelquefois présentés par le procureur-général, lorsqu'il y a des questions légales en jeu. C'est ce qui a pu avoir lieu dans le cas qui nous occupe. On m'a demandé quelques documents; je les produits. J'ai aussi apporté d'autres chemises pour compléter les trois douzaines.

En réponse à M. Beique—J'ai trouvé tous les documents exactement dans l'état où ils sont maintenant; rien n'a été changé. Une entrée que j'ai faite sur un endos de lettre n'était pas correcte, voilà pourquoi je l'ai enlevée.

M. MACHIN

M. MACHIN, sous-trésorier fait sa déposition. Il est interrogé par le juge Davidson. Il fait un long historique des lettres de crédit d'après lequel il ressort: 1o que M. Garneau, lui a demandé s'il y avait de l'argent en caisse pour payer une réclamation de $175,000; 2o que M. Garneau fit intervenir M. Robidoux pour amener le témoin à remplir une lettre de crédit de $100,000.

M. Martin dit qu'en vertu de la loi 51-52 Vic., chap. 91, art. 14, la concession des terres accordées à la compagnie, pouvait être convertie en argent.

Q—D'après cette loi, il faut que les directeurs de la compagnie demandent formellement cette conversion. L'ont-ils demandée?

R—Non, que je sache. M. Garneau à qui j'en parlai, me dit que l'ordre en conseil suffisait.

Q—Y avait-il un ordre en conseil autorisant cette conversion?

R—Pas que je sache, excepté celui qui porte le No 237.

Q—Avez-vous appelé l'attention de M. Garneau sur la nécessité d'une demande de la part des directeurs?

R—Oui; après avoir reçu l'ordre en conseil 237, je consultai l'auditeur provincial et il me dit qu'il n'y avait pas de conversion de la concession des terres en argent. Nous en portâmes à M. Garneau, qui en dit quelques mots à M. Ross, et nous allâmes tous les trois chez le Procureur-Général; mais déjà M. Garneau avait dit que d'après ses collègues et les avocats du gouvernement, l'ordre en Conseil No 237 suffisait. Néanmoins, nous nous rendîmes tous les trois chez le Procureur-Général pour avoir son avis.

La séance est levée.

MEXICAN FRUIT Chewing Gum
ENREGISTRÉ
La seule Gomme Médicinale fabriquée au Canada.—Cinq cents le morceau. Essayez la.
C. R. SOMERVILLE,
London, Canada.

MADAME A. BESSETTE
MODISTE
138½ Rue St-Laurent. MONTREAL.
Robes et Manteaux.
Un soin particulier est apporté à la confection des Chapeaux. 15 sept.—1a

A VENDRE.
CAROSSES D'ENFANTS
—ET—
SETS DE SALON A GRAND MARCHE
L. E. VALIQUETTE
254 Rue St-Laurent.

SNIDER'S TORONTO **CATSUP**
LE MEILLEUR AU MONDE.
Vendu par J. B. H. RICKABY CIE,
Epiciers et marchands de Vins,
63 BEAVER HALL, 63.
Tel. Bell 4006. Fédéral 1033
194 jno.

LA PHŒNIX.—INCENDIE
SUCCURSALE ETABLIE en 1804
PATERSON & FILS.........Agents généraux
35 rue St-François-Xavier, Montréal.
RAYMOND & MONDOU,
Agents-conjoints, section Française.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE
Contre le Feu de la Cité de Montréal.
BUREAU:—No. 9, COTE ST-LAMBERT
Réduction de 50 p.c sur les taux ordinaires.
9 Juillet.—6m.

SUN LIFE.
La Nouvelle Police de Survivance Dotation.
Le "SUN" délivre maintenant cette nouvelle Police qui assure $1,600 à la mort et garantit, outre les profits habituels, les bénéfices suivants:

$ 50	si l'assuré atteint l'age de	55	ans	
100	do	do	60	ans
250	do	do	65	ans
500	do	do	70	ans
1,000	do	do	75	ans
5,000	do	do	80	ans

vous rendant ainsi une somme SEPT ou HUIT fois plus grande que le montant total des primes que vous aurez payées pendant 20 ans, plus ou moins.
Demandez des renseignements à l'un des agents du "SUN".

ETABLIE EN 1854
Cie d'ASSURANCE PHŒNIX
de Hartford, Con.
Capital en numéraire - - $2,000,000
Succursale du Canada, Bureau principal:
114 RUE ST-JACQUES, MONTREAL
GERALD E. HART,
Gérant général.
Sollicite une part de votre assurance contre le feu pour cette compagnie riche et de confiance, qui a la réputation de régler les réclamations promptement et libéralement.
CYRILLE LAURIN, G. MAITLAND SMITH,
Agents à Montréal. 1a—158

La Gardienne
COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE ET CONTRE L'INCENDIE
—DE LONDRES, ANGLETERRE—
ETABLIE EN 1821
Capital........................ $10,000,000
Fonds investis.................. 19,000,000
Versé au Dominion............... 107,175
Agents généraux pour le Canada, { ROBT. SIMMS & Co. / GEO. DENHOLM, } Montréal.
45 RUE ST-SACREMENT.

ANNONCE IMPORTANTE
—DE—
JOHN MURPHY & CIE

MANTEAUX.
MANTEAUX

Immense choix dans les plus hautes nouveautés

Grande vente spéciale d'au delà de 5000 Manteaux pour Dames et Enfants, vendus au prix des fabricants.

Ces manteaux nous ont été envoyés en consignation—n'ayant pas de été délivrés au temps convenu.

—AINSI—

Notre clientèle en bénéficiera en venant acheter leurs manteaux à notre établissement.

Notre assortiment est des plus complet et nos prix les plus bas.

Manteaux en Sealette,
Manteaux en Peluches,
UNE SPECIALITE.

SEALETTES. SEALETTES

En Soie et en Mohair au prix du gros.

Nos Sealettes sont de la célèbre manufacture [Lister]—et n'ont pas d'égales sous le rapport du fini et la durabilité.

ETOFFES POUR MANTEAUX
LES PLUS HAUTES NOUVEAUTÉS.

Pelleteries. Pelleteries.

Assortiment complet de Manchons, Boas, Collets et Collerettes, dans les plus nouveaux styles et de valeur extra.

Toutes nos Pelleteries sont fabriquées spécialement sur notre commande.

IMPERMEABLES
En Drap Heptonette et Melissa

ne contenant aucun Caoutchouc, sont infiniment supérieurs à ce dernier, pour la durée, n'ayant aucune odeur désagréable et pouvant être portés en n'importe quel temps.

Nous avons ces imperméables dans toutes les nouvelles formes pour Dames et Enfants.

JOHN MURPHY & CIE.
1781, 1783 Rue Notre-Dame
COIN DE LA RUE ST-PIERRE.
Argent Comptant et un seul prix. Téléphone—Federal 583, Bell 2191

THE INGRES-COUTELLIER SCHOOL OF LANGUAGES
NATURAL METHOD
NATIVE TEACHERS
BRANCHES ALL OVER THE DOMINION

CEUX QUI PATRONISENT LE
JOHNSTON'S FLUID BEEF,
LE REGARDENT.

LA PATRIE

Imprimée et publiée par

La Compagnie de Publication de La Patrie

Administration et rédaction:

77 et 79 RUE SAINT-JACQUES

ABONNEMENTS

Edition Quotidienne	$3.00 par an
do do	1.75 6 mois
do do	1.00 3 mois
Edition Hebdomadaire	1.00 par an

ANNONCES (mesure agate):

Première insertion	10 cts la ligne
Chaque jour, insertions subséquentes	6 cts la ligne
Deux fois par semaine	8 cts la ligne
Une fois par semaine	10 cts la ligne

Toutes correspondances doivent être adressées comme suit:

LA PATRIE,
P.O. Boîte 1423. Montréal, Canada.

N.B.—Les manuscrits refusés ne sont pas rendus.

Un drame d'amour

Le suicide d'une Choriste anglaise

Les journaux de Londres annoncent le suicide de Mlle Lydia Manton, de son véritable nom Mlle Miller, qui faisait partie des chœurs de Gaiety Théâtre. Elle avait vingt-trois ans, fort jolie fille, avec des cheveux noirs et des yeux bleus, vive, intelligente; elle se faisait habiller chez les meilleures faiseuses et possédait des diamants magnifiques. Elle avait, en un mot, tout le charme et toute la fascination de l'aimable carrière qu'elle s'était choisie.

On dit même qu'en dépit de l'élégance de sa vie, elle était économe et que, grâce à la générosité de ses amis, elle avait déjà su mettre de côté plusieurs billets de mille livres sterling.

L'autre soir, elle s'est empoisonnée en avalant d'un trait une quantité considérable d'acide carbonique. La pauvre fille est morte bientôt après dans d'horribles souffrances.

Le lendemain, M. Troutbeck, le coroner du district de Westminster, dans lequel résidait Lucia Manton, dirigeait l'enquête prescrite par la loi anglaise toutes les fois qu'il y a mort violente, suicide. Le jury, après avoir entendu les témoins, s'est contenté de déclarer qu'il y avait eu suicide.

La loi était satisfaite, mais non l'opinion publique. Celle-ci veut connaître les motifs de cette mort si étrange qui cache évidemment un secret. Une lettre, répandue dans la presse anglaise, se contente de dire que les témoins appelés à l'enquête refusent de donner des explications. La curiosité du public n'en est que plus excitée. Dans certains endroits, on affirme que la vérité ne sera jamais connue; que l'enquête a été étouffée pour ce qu'on appelle, en Angleterre, des raisons de société, les mêmes raisons qui avaient fait étouffer l'affaire de tricherie au baccara de Tranby Croft.

On a fait circuler le bruit que lord Charles Montaigu, frère du duc de Manchester, se trouvait être l'ami intime de Lydia Manton, et que celle-ci avait éprouvé une vive contrariété de ce que, devant luncher avec elle, il n'avait pas paru. Lord Charles Montaigu était, en effet, un des témoins à l'enquête. Il est donc possible qu'il ait raconté le fait; mais personne ne croit que ce soit là la véritable raison du suicide, et l'on dit que lord Charles Montaigu s'est généreusement mis en avant pour couvrir une personnalité bien autrement élevée dans la hiérarchie sociale.

Lydia Manton dépensait beaucoup d'argent, et lord Charles Montaigu n'était pas dans un état de fortune lui permettant de suffire à un pareil entretien.

La jolie choriste du Gaiety Theatre avait disparu de la scène pendant quelques mois pour se réfugier, dit la chronique maligne, sur le bord de la mer, à Broadstairs, plage calme et discrète, qui est entre les deux stations balnéaires de Margate et de Ramsgate, où elle allait passer la plus grande partie de son été, recevant fréquemment les visites discrètes du personnage en question. Quand elle a voulu se donner la mort, elle a mis ses diamants, et notamment une fort belle bague donnée par lui.

Que s'est-il passé à Broadstairs? Il faudra, bon gré mal gré, que le mystère de ce drame d'amour s'éclaircisse.

Nouvelles Canadiennes

SOREL.—Depuis quelques jours la mort semble choisir ses victimes parmi les vieillards.

Trois de nos plus anciens citoyens sont disparus: ce sont MM. Louis Metivier, Léon Grégoire et Laurent Dumas.

—Les nombreux amis de M. F. X. A. Paradis, se sont réunis à la salle Dupre pour lui faire les souhaits de bonheur dans la carrière du mariage qu'il s'est décidé à embrasser. M. J. A. Chênevert, au nom des amis, lui lut une adresse accompagnée d'un magnifique cadeau consistant en plusieurs pièces d'argenterie.

—Samedi matin, à 8.30 hrs., ont eu lieu les funérailles de la regrettée Dame Ursule Dauphinais. Un nombre considérable de citoyens suivaient le corbillard ainsi que les membres de la Congrégation des Dames de charité dont la défunte faisait partie.

CHICOUTIMI—Une dépêche nous apprend que M. Onésime Côté, M. P. P. qui était gravement malade depuis une semaine est convalescent.

—M. J. S. Tremblay est toujours dans un état très critique.

—Un accident arrivé au bateau "Jacques-Cartier" à vapeur l'empêchera de continuer à voyager cet automne.

—L'hon. juge Gagné est de nouveau parti pour la Malbaie, où sa présence a été requise en rapport avec la contestation de l'élection de M. Simard.

M. Adélard Rivard, avocat, a renoncé au projet de venir s'établir à Chicoutimi, pour préférer Ste Marie de la Beauce.

ST. BARNABE.—Ces jours derniers, M. Augustin Rodier, de St-Barnabe, était à miner dans la pierre au moyen de la poudre. M. Rodier était tout près de la matière explosive quand l'explosion se produisit; il fut lancé à plusieurs pieds de distance et se releva avec plusieurs blessures et une main affreusement mutilée. On dit que plusieurs personnes du voisinage se sont occupées à chercher l'un des doigts du blessé, que ce coup d'arme à feu d'un nouveau genre avait détaché de la main estropiée et semée dans le champ.

—Il y a quelques jours, M. Alexis Chapdelaine et son épouse, célébraient la cinquantième anniversaire de leur mariage. Une grande messe fut chantée à cette occasion, à laquelle assistaient bon nombre de parents et d'amis. Le sermon donné par le Rév'd N. D. Meunier, curé de Ste-Angèle de Monnoir, fut très approprié. Après le dîner qui fut des plus somptueux, les vieux époux reçurent de nombreux cadeaux, et des souhaits de bonheur et de longue vie. Ensuite ils partirent pour un voyage à Montréal en visite chez des parents et amis.

Vins Canadiens à bon marché

Nous apprenons que M. J. L. Barré et Cie, donnent, en ce moment, 3 bouteilles de vin de Port pour 50 cts, les bouteilles sont chargées 10 cts. Nous invitons le public à profiter du bon marché pour goûter les vins canadiens.

Salle d'échantillons,
jno 1425½ rue Notre-Dame.

—Mon ami, voyez comme votre femme est faible et nerveuse, et vous savez que les pilules de fer de Carter la guériront, pourquoi alors ne pas en acheter une boîte afin d'en faire un essai loyal. 3 p.s.

Nos compatriotes aux Etats Unis

DULUTH, Minn.—M. Edouard Ouellette, père de MM. Charles et Michel Ouellette, est parti pour St Paul de la Croix, comté Temiscouata, Canada. M. et Mme Ouellette s'en retournent au Canada avec leurs enfants après quelques mois de séjour à Duluth chez leurs fils, MM. Charles et Michel Ouellette. Ils établiront domicile chez leur autre fils, M. l'abbé Joseph Ouellette, maintenant curé de la paroisse St Paul, dont tous les paroissiens de St Jean Baptiste de Duluth ont gardé un bon souvenir, lors de son passage, ici, il y a quelques mois, avant son départ pour l'Europe.

MALBORO, Mass.—Le meurtrier Pierre Boulé a subi son examen judiciaire. Tous les témoins sont en sa faveur, et il est parti pour la prison de Lowell, en attendant son procès en cour criminelle.

—M. Guillard a enterré son 24ème enfant la semaine dernière. Il lui en reste encore cinq de vivants.

Louis, l'un de ses enfants s'est cassé une jambe dimanche dernier en tombant du faîte d'un arbre à fruit, et il souffre beaucoup.

—M. André Duhamel, l'un des membres les plus marquants de la société St Jean Baptiste est mourant.

LOWELL, MASS.—Un club vient de se former à Lowell, Mass., sous le nom de Club Démocratique Canado-Américain. Les messieurs suivants ont été choisis comme officiers: Président, Benjamin Lauthier; 1er vice-président, J. H. Guillet; 2e vice-président, L. P. Brault; secrétaire, A. Bourbonnière; ass.-sec., E. Vincelette; trés. E. H. Chequette.

Plusieurs présidents et vice-présidents honoraires ont été nommés, parmi lesquels nous remarquons MM. Dr L. J. Martel, de Lewiston; Danl Côté de Biddeford, et E. H. Tardivel, de Worcester.

Le club compte déjà plus de 70 membres actifs, et le nombre va toujours en augmentant. Tous sont Canadiens et travailleront avec ardeur au triomphe de la cause démocratique. Nul doute que leurs efforts démontreront aux autres nationalités que l'élément canadien doit maintenant compter pour quelque chose en temps d'élection.

FALL RIVER MASS.—L'élection des officiers de la sociétéS. J.-Bte du village Flint a eu lieu mardi de la semaine dernière, et a donné les résultats suivants: Chapelain, Rvd J. A. Prévost; président, Pierre A. Picard; vice-prés., J. Vezina; sec. arch., L. P. Brault; ass., Jos. A. St Germain; sec. corr., C. O. Godreau; coll., F. H. Thibault; ass., C. J. Picard; sergent d'armes, Cyrille Chabot; médecin, Dr C. A. Casgrain; visiteurs, Michel Franceeur et A. Gagnon; comité des finances, J. H. St Laurent, A. P. Mètres, C. E. Deschênes et Edouard Normandin. La société a maintenant 253 membres actifs.

—Le Dr H. M. Sasseville de Turnersville, Conn., est arrivé ici pour s'y établir et va ouvrir son bureau de consultation à Bowenville.

—Le Dr Cabana a fait dimanche l'amputation du pied droit de Alfred Saucier, 38 rue Philippe.

—Les funérailles de Alfred Savoie, 12 Tentil St., ont eu lieu dimanche. Les membres de la Ligue des Patriotes, au nombre de 350 ont accompagné le cortège funèbre, précédés d'un corps de musique.

—William Parent qui réside dans un des blocs de Richard Barden, s'est disloqué l'angle du pied, dimanche dernier, en tombant à bas de son cheval.

—Une partie de boxe aura lieu la semaine prochaine entre Joseph Greenwood et John Racicot pour un enjeu de $20.

GRAND G

Marque de Fabrique

Guérissez vous vous-même.

Demandez votre pharmacien pour une bouteille de Grand G. Le seul remède non-empoisonné pour toutes les émissions factices et les maladies privées des hommes et les débilités particulières aux femmes. Il guérit dans quelques jours sans l'assistance ou la publicité d'un médecin.

Le Remède Américain Universel.

Fabriqué par The Evans Chemical Co. CINCINNATI, OHIO. E.U.A.

Prix $1.00

COGNAC

E. PUET

médaillé à toutes les expositions; hautement recommandé par les médecins.

Bitter Bikina, 4 médailles d'or. Tonique digestif supérieur à tous les bitters connus. Liqueurs extra-fines de la maison Gravet, Guillot & Cie, 11 médailles et diplômes d'honneur.

JULES GIROUX & CIE., Seuls agents, 10 et 12 rue Claude, Montréal.

ARTHUR LEFAIVRE, Représentant. 7 Oct—1a

UNE SESSION

DE LA

Cour du Banc de la Reine

ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal, se tiendra au Palais de Justice, en la cité de Montréal,

LUNDI, le DEUXIEME jour de NOVEMBRE prochain, à dix heures du matin.

EN CONSEQUENCE, JE DONNE AVIS PUBLIC à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et à toutes les autres personnes qu'elles y soient présentes.

JE DONNE AUSSI AVIS à tous les Juges de Paix, Coroners et Officiers de la Paix pour le district aussi, qu'ils aient à s'y trouver avec tous les records.

J. R. THIBAUDEAU,
Shérif.

Bureau du Shérif,
Montréal, 19 Octobre 1891.

Librairie Française

L. DERMIGNY

126 West, 25th St., NEW-YORK.

Dépôt Général de journaux français, mêmes prix qu'en France.

Le Petit Journal, le Petit Parisien, la Lanterne, 1 cent le numéro; leurs Suppléments illustrés, la Mode Nationale illustrée, 2 cents le numéro; le Journal Illustré, la Vie Populaire, le Petit Journal pour rire, 3 cents les numéros; le Journal Amusant, 5 cents le numéro, etc., etc. Envoi par la poste, affranchissement en plus.

Remise aux revendeurs.

La librairie se charge de procurer à ses clients tous livres ou publications françaises. 145—jno

LE NEC PLUS ULTRA DU SERRE-PAPIER.

Ce serre-papier est ce qu'il y a de plus parfait dans le genre. Il sera pleinement apprécié par tout teneur de livres, architectes, dessinateurs et autres qui ont occasion de se servir de serre-papier. On peut le placer là où on le juge à propos, et il ne se déplacera pas. Il est rond, avec bouton et bien plaqué en nickel; le dessous est couvert en caoutchouc, et il restera là où on le place, n'importe quel angle. C'est un ornement pour le pupitre, aussi bien qu'un article utile.

Envoyez chercher une circulaire.

Prix $3.00 la douzaine. 30c chaque.

MORTON, PHILLIPS & CIE.

Papetiers, Fabricants de livres blancs, et imprimeurs.

1755 et 1757 Rue Notre-Dame Montréal.

Hector Prevost & Cie.,

COURTIERS EN DOUANE,

41 RUE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER

Téléphone no 1718

"August Flower"

DYSPEPSIE

Il existe à Malden, sur l'Hudson, N. Y. un gentilhomme du nom de capitaine A. G. Parcis, qui nous a écrit une lettre dans laquelle il est évident qu'il a pris une décision au sujet de certaines choses. Voici ce qu'il dit:

"Je me suis servi de votre préparation "August Flower" dans ma famille pendant sept à huit ans. Nous l'avons toujours à la maison, et je crois qu'il est le meilleur remède pour l'indigestion et la constipation, dont nous nous soyons jamais servi.

INDIGESTION.

Ma femme est atteinte de la dyspepsie et souffre beaucoup après avoir mangé. "August Flower" fait disparaître ces douleurs. Ma femme me dit souvent quand je vais à la ville: "Nous n'avons plus "d'August Flower," tu devrais en acheter une bouteille." Je souffre aussi de

CONSTIPATION.

l'indigestion et quand je ressens quelques douleurs, je prends une ou deux cuillerées à thé avant de manger, pendant un jour ou deux, et tous les maux disparaissent. [18]

Téléphone Bell 1083. Boîte Postale 329.

CRESSE & DECARRIES

AVOCATS, Etc.,

No. 79 Rue Saint-Jacques, Montréal.

Nous donnons une attention spéciale aux affaires d'expropriation. 5 Oct—1a

E. E. A. DuVERNET

—AVOCAT, NOTAIRE—

No 18 Rue Toronto

TORONTO. 1a

DR. C. LAVIOLETTE

Membre de la Société Française d'Otologie et de Laryngologie de Paris, et médecin au dispensaire des maladies du Nez et de la Gorge, de l'Hôpital Notre-Dame.

"Maladies du Nez, de la Gorge et des Oreilles."

Heures de consultations—Lundi, Mercredi et Vendredi, de 9 à 11 a.m., 2 à 4 et 7 à 8 p.m. Mardi Jeudi et Samedi de 2 à 4 et 7 à 8 p.m.

49D Rue St-Denis, Montréal.

Téléphone 6859 1a

Ecole d'Equitation de Montréal

CHEVAUX DE SELLE A LOUER A L'HEURE

D. J. MULLEN, C.V., PROP.,

No 22 RUE ST-URBAIN.

L. R. MONTBRIAND,

Architecte et Mesureur,

BUREAU: 42 ST-ANDRE,

MONTREAL. 15 oct-1a

Téléphone Bell, 6703.

J. EMILE VANIER,

Ancien élève de l'Ecole Polytechnique,

INGENIEUR CIVIL, ARPENTEUR

107 RUE ST-JACQUES, 107

En face du Carré de la Place d'Armes.

Demandes de BREVETS D'INVENTION, Marques de Commerce, etc., préparées pour le Canada et l'étranger. 159

Ducharme, Leduc & Bourque

Ingénieurs civils et Arpenteurs,

35 RUE SAINT-JACQUES

bâtisse de l'Etendard. Brevets d'inventions, analyses de minerai. Téléphone 2801. 2Sept.—1a

F. BOISMENU

ARBITRE ET EVALUATEUR

Bureau de Propriétés Foncières—17 Cote de la Place d'Armes.

Bell Téléphone 2277 1a—11

V. LACOMBE,

ARCHITECTE ET MESUREUR,

897—Rue Ste-Catherine—897

MONTREAL.

F. ED. MELOCHE

(Ancien élève de M. N. Bourassa, et professeur à l'Ecole des Arts)

ARTISTE PEINTRE,

Décorations d'édifices publics, religieux et civils.

Residence: 43, rue des Allemands,

ATELIER: 71 RUE ST-JULIE.

AVIS.

J'ai l'honneur d'informer mes clients et le public en général que par suite de l'élargissement de la rue, j'ai transporté ma pharmacie, où j'ai fait affaires pendant les 30 dernières années, dans les commodes bâtisses nouvellement construites, No 122 de la même rue St Laurent (coin de la rue Lagauchetière), où, j'espère que le public me continuera la confiance qu'il m'a accordée jusqu'à ce jour.

HENRY R. GRAY,

Pharmacien-Chimiste, 122 rue St-Laurent, coin de la rue Lagauchetière, Montréal. Etabli en 1859

La Grippe

Prévenez une attaque en prenant du

Vin de Quinine de Campbell.

Abrégez la durée de l'attaque en prenant du

Vin de Quinine de Campbell.

Quand l'attaque est passée, ramenez une santé vigoureuse en prenant du

Vin de Quinine de Campbell.

1a388

MALADIES DE POITRINE.

SIROP

D'HYPOPHOSPHITE DE CHAUX.

de GRIMAULT & CIE.

Pharmaciens a Paris.

Ce Sirop, universellement recommandé par les médecins, jouit d'une grande efficacité dans les maladies des BRONCHES et du POUMON; il guérit les RHUMES, BRONCHITES et CATARRHES les plus opiniâtres, cicatrise les TUBERCULES du POUMON des PHTHISIQUES, et supprime les QUINTES DE TOUX INCESSANTES qui font le désespoir des malades. Sous son influence les SUEURS NOCTURNES cessent, l'appétit augmente et le malade recouvre rapidement la santé.

SANTAL DE MIDY,

PHARMACIEN A PARIS.

Supprime COPAHU, CUBEBE et INJECTIONS. Guerit en 48 heures les Ecoulements. Tres efficace dans les maladies de la vessie, il rend claires les urines les plus troubles. (5)

Dans toutes les Pharmacies. Gros: Chez M. M. Lyman, Sons & Co., Montréal.

MONTREAL SHOW CASE CO.

Manufacturiers de vitrines en argent plaqué, noyer, chêne et mahogany, ainsi que des garnitures pour magasins de bijouteries, de pharmacies, de bars, de bureaux et de magasins. Nouveaux dessins. Demandez le catalogue des vitrines.

Téléphone No 1144.

A déménagé ses magasins au

No 30. RUE DU COLLEGE.

AGENCE MERCANTILE

DUN, WIMAN & CIE.

POUR LA PROTECTION ET L'AVANCEMENT DU COMMERCE.

W. W. JOHNSON, directeur,

Bâtisse de l'Impériale,

130, rue St-Jacques

Montréal.

130 BUREAUX ASSOCIES. 6m

A. HURTEAU & FRERE

MARCHAND DE

Bois de Sciage

92 Rue Sanguinet.

MONTREAL

Clos: Coin des rues SANGUINET et DORCHESTER. Téléphone no 193. BASSIN WELLINGTON, en face les bureaux du G. T. Téléphone 1449

T. PREFONTAINE,

MARCHANDS DE

Bois de Sciage et Charpente

COURS A BOIS:

SUR LES DEUX RIVES DU CANAL, PONT NAPOLEON,

A constamment en mains une grande quantité de bois bien assortis et sec, de tout épaisseur, en PIN, EPINETTE, PRUCHE, FRENE, MERISIER, BOIS BLANC, etc, etc, blanchi et embouvetés, à des prix défiant toute compétition.

Téléphone Bell, 1455. Téléphone Fédéral, 1435.

BOIS DE SCIAGE

O. DUFRESNE, Jr., & FRERE,

No 2388, rue Notre-Dame,

Et aux Bassins du Canal, pied de la rue Guy.

Téléphone no 134, Montréal.

Scieries à South Durham, P.Q.

L. N. DENIS,

TAPISSERIE

A BON MARCHE,

299½ RUE ST-LAURENT, Montréal.

"THE TWO PARTNERS"

HOTEL-RESTAURANT FRANCAIS

11 CLINTON PLACE,

1 Block Ouest de BROADWAY, New-York.

Chambres 50c par jour et au-dessus. A la semaine $2.50 et au-dessus. Restaurant à la carte et à prix fixe. Ouvert depuis 7 heures du matin jusqu'à minuit. 4 juin—2 f p s

SANS PRECEDENT AUCUN!

Au-delà d'Un Million distribués

L.S.L.

Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature pour des fins d'éducation et de charité, et ses franchises déclarées, être parties de la présente Constitution de l'Etat en 1879, par un vote populaire écrasant.

Les Grands Tirages Extraordinaires ont lieu semi-annuellement (Juin et Décembre) et les Grands Tirages Simples ont lieu mensuellement, les dix autres mois de l'année. Ces tirages ont lieu en public, à l'Académie de Musique, Nouvelle-Orléans, Le.

RECONNU DEPUIS 20 ANS POUR L'INTEGRITE DE SES TIRAGES ET LE PROMPT PAIEMENT DE TOUS SES PRIX.

Attesté comme suit:

"Nous certifions par les présentes que nous surveillons les arrangements faits pour les tirages mensuels et semi-annuels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, que nous gérons et contrôlons personnellement les tirages nous-mêmes et que le tout est conduit avec honnêteté, franchise et bonne foi pour tous les intéressés; nous autorisons la Compagnie à se servir de ce certificat, avec des fac-simile de nos signatures attachés dans ses annonces.

G. T. Beauregard

J. A. Early

Commissaires

Nous, les soussignés, Banques et Banquiers, paierons tous les prix gagnés aux Loteries de l'Etat de la Louisiane qui seront présentés à nos caisses.

R. M. Walmsley, Prés. Louisiana National Bk.
Pierre Lanaux, Prés. State National Bk.
A. Baldwin, Prés. New Orleans National Bk.
Carl Kohn, Prés. Union National Bk.

Grand Tirage Mensuel

A L'ACADEMIE DE MUSIQUE, NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 11 NOVEMBRE 1891.

Prix capital - - $300,000

100,000 NUMEROS DANS LA ROUE.

LISTE DES PRIX.

1 PRIX DE	$300,000 est	$300,000
1 PRIX DE	100,000 est	100,000
1 PRIX DE	50,000 est	50,000
1 PRIX DE	25,000 est	25,000
2 PRIX DE	10,000 sont	20,000
5 PRIX DE	5,000 sont	25,000
25 PRIX DE	1,000 sont	25,000
100 PRIX DE	500 sont	50,000
200 PRIX DE	300 sont	60,000
500 PRIX DE	200 sont	100,000
PRIX APPROXIMATIFS.		
100 Prix de	$500 sont	50,000
100 do	300 sont	30,000
100 do	200 sont	20,000
PRIX TERMINAUX.		
999 do	100 sont	99,900
999 do	100 sont	99,900
3,134 prix se montant à		$1,054,800

Prix des Billets

Billets entiers, $20; Moitiés, $10; Quarts, $5; Dixiemes, $2; Vingtièmes, $1.

Taux des clubs, 55 billets fractionnels à $1 pour $50.

TAUX SPECIAUX AUX AGENTS
ON A BESOIN D'AGENTS PARTOUT.

IMPORTANT.

Envoyez de l'argent par express à nos frais, par montants de pas moins de $5.

sur lesquels nous paierons tous droits, et nous payons d'avance les frais d'express sur Billets et Listes de Prix transmis aux correspondants.

Adressez PAUL CONRAD,
New Orleans, La.

Donnez l'adresse tout au long et que la signature soit lisible.

Le congrès ayant dernièrement adopté des lois prohibant l'usage des malles pour toutes les loteries, nous nous servons des compagnies express pour répondre aux correspondants et envoyer des listes de prix, jusqu'à ce que les cours de justice décident **nos droits comme Institution d'Etat.** Les autorités postales, cependant, continueront à délivrer toutes lettres **ORDINAIRES** adressées à Paul Conrad, mais ne lui remettront pas les lettres **ENREGISTREES.**

Les listes officielles de prix seront transmises par express et gratuitement, sur demande, à tous les agents locaux, après tout tirage, quelqu'en soit le nombre.

RAPPELEZ-VOUS que la charte actuelle de la Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane forme partie de la constitution de l'Etat, et qu'en vertu d'une décision de la **COUR SUPREME DES ETATS-UNIS** c'est un **CONTRAT** inviolable entre l'état et la Compagnie de la Loterie qui demeurera en force, dans n'importe quelle circonstance, **CINQ ANS DE PLUS**, jusqu'en **1895.**

La Législature de la Louisiane, qui s'est ajournée le 10 juillet, a voté par une majorité des deux tiers dans chaque Chambre, pour que le peuple décide à une élection si la Loterie continuera depuis 1895 jusqu'à l'an 1919. L'impression générale est que le **PEUPLE DECIDERA EN FAVEUR DE LA CONTINUATION DE LA LOTERIE.**

Hotel Riendeau,

La maison par excellence pour les touristes. Balcons et terrasse. Vastes salons, chambres richement meublées. Service de première classe.

En face de l'Hôtel-de-Ville et du Palais de Justice.

A quelques pas des bateaux et des gares de chemins de fer.

58 et 60, Place Jacques-Cartier

MONTREAL.

JOS. RIENDEAU,

PROPRIETAIRE.

St Lawrence Hall

Cet établissement est maintenant ouvert et sous la direction de son ancien propriétaire, si avantageusement connu par tout le Canada, les Etats-Unis et l'Empire Britannique. Il n'a épargné aucune dépense pour remettre le tout à neuf et a introduit de plus, dans son hôtel, toutes les améliorations modernes, ce qui ne contribuera pas peu à rehausser davantage la Popularité dont jouit déjà cet établissement de première classe.

Toutes les pièces sont chauffées à la vapeur.

H. HOGAN, Propriétaire.

H. MONTGOMERY, gérant. 1a 39

AUX MESSIEURS

Tweeds importes directement d'Ecosse et d'Angleterre.

Tweeds Canadiens achetes directement des manufactures.

Serges Francaises et Draps a Pardessus.

DETAILLÉS AUX PRIX DU GROS

—CHEZ—

DUPUIS FRERES,

Coin des Rues Ste-Catherine et St-Andre.

Nous venons également de recevoir EN CONSIGNATION un JOB de 450 Pieces de Tweeds Canadiens, pure laine, très convenables pour Vêtements de Travail ainsi que pour Habillements de Jeunes Gens et d'Enfants.

Nous sommes autorisés à les détailler à 60c dans la Piastre.

21 23 24

FEUILLETON DE *LA PATRIE*

No 13

L'ENFANT DU PAVÉ

PREMIERE PARTIE

(Suite)

—Mais comment s'est-il introduit dans cette chambre, par quelle issue a-t-il pu se retirer?

—N'approfondissons pas cette partie de l'enquête, monsieur le comte, du moins pour le moment! Je n'ai rien dit à Mme la comtesse. Gardons pour nous les remarques que nous avons faites et laissez moi le soin de faire la lumière sur tout cela!

—Oh! je vous reverrai!

—Demain, monsieur le comte; j'espère que Mme la comtesse sera absente. J'épierai le moment où elle sortira, et alors nous pourrons nous livrer à une recherche plus utile en examinant la chambre par laquelle notre homme parait avoir passé.

—Et vous voulez que la comtesse ignore...

—J'y tiens absolument, à moins que vous n'y voyez quelque inconvénient.

—Je n'en vois aucun.

—Tant mieux! Les femme voyez-vous, M. le comte, sont naturellement curieuses et par conséquent indiscrètes. Les secrets les plus sûrement gardés, sont ceux que l'on ne confie à personne.

Il allait saluer sur ces mots et gagner la porte, quand une belle jeune fille traversa l'un des salons.

—C'est Mlle Christiane, sans doute? dit-il en la regardant avec intérêt!

—Oui, monsieur, répondit le comte, la fille de M. Brémont, le premier mari de la comtesse.

—Ne m'a-t-on pas dit qu'elle devait épouser le fils de M. Ménager?

—En effet.

Lamblin se prit à sourire.

—Je n'ai pas besoin d'ajouter, dit-il, que la recommandation de discrétion s'applique également à Mlle Christiane! Elle est si jeune! Il est inutile qu'elle soit initiée à nos mystères de police.

—Je ne lui dirai rien.

—C'est à merveille.

—Mais je vous verrai demain?

—Oui, monsieur le comte; et d'ici là, soyez assuré que je ne perdrai pas mon temps.

Et il s'éloigna.

L'habile policier n'était pas mécontent de lui; l'affaire commençait à s'éclaircir, et comme il l'eût dit lui-même, l'enfant se présentait bien. Les points de repère ne manquaient pas; les documents abondaient. Il fallait maintenant les mettre en ordre et les coordonner. Il lui était venu d'ailleurs, depuis quelques moments, une idée qui le tourmentait. C'était un document important à ajouter à ceux qu'il possédait déjà, et il ne voulut pas remettre à se le procurer.

Dès qu'il eut mis le pied sur le quai, il fit donc quelques tours le long de l'hôtel, en en prenant pour ainsi dire la topographie exacte. Mais ce qui attira surtout son attention, ce fut la maison située immédiatement contre l'hôtel du comte, une maison de belle apparence, avec une porte cochère de chêne massif, doubles fenêtres au premier étage et qui, selon toute vraisemblance, devait être habitée bourgeoisement.

Lamblin s'orienta, en faisant appel à ses souvenirs sur la disposition intérieure de l'hôtel de Savenay, et après s'être bien fixé sur ce qu'il allait faire, il sonna à la porte de la maison bourgeoise, en franchit le seuil et se dirigea vers la loge. La concierge était assise dans un bon fauteuil de velours d'Utrecht; elle lisait un journal et paraissait absorbée dans la lecture du feuilleton. Cependant, elle daigna interrompre sa lecture et leva les yeux sur Lamblin.

—Que demandez-vous? fit-elle d'un ton peu invitant.

—Personne, répondit Lamblin en souriant; seulement on m'avait dit qu'il y avait peut-être ici quelque appartement à louer, et je suis venu.

—Est-ce pour vous? interrogea encore la concierge.

—Ça, ça ne serait pas à faire! Non! c'est pour M. le marquis de Hautefeuille.

—Et qu'est-ce qu'il lui faudrait?

—Dame! votre premier problement!

—A-t-il des enfants?

—Non.

—Il est marié?

—Pas davantage.

—Nous n'avons rien de vacant

—Je le regrette.

—Seulement, le premier va le devenir.

—Bientôt?

—Probablement.

—Et pourrait-on le voir?

La concierge fit un mouvement de dignité offensée.

—Pour ce qui est de ça, dit-elle, faudra repasser. D'abord je n'ai pas les clefs. Mais dans quelques jours, j'aurai vu le locataire, et s'il m'y autorise...

—Cela me suffit, je reviendrai. Votre locataire n'habite donc pas Paris?

—Quelquefois!

—Qu'est ce qu'il fait?

—Il ne me l'a pas dit.

—Enfin, comment s'appelle-t-il?

Lamblin allait trop loin. La concierge lui jeta un regard soupçonneux.

—Eh bien! répliqua-t-elle, qu'est-ce que ça vous fait qu'il s'appelle Joseph ou Antoine? Si c'est pour me tirer les vers du nez que vous êtes venu, vous ne vous êtes pas levé assez matin! Je vous ai dit tout ce que j'avais à vous dire.

Lamblin n'insista pas; il vit bien qu'il n'obtiendrait rien de plus, et ayant salué fort civilement, il gagna le quai et prit la direction de la préfecture. Mais il n'eut pas fait vingt pas, qu'il s'arrêta et tressaillit. Un homme qui se tenait blotti contre une porte cochère voisine, avait détalé avec vivacité et venait de disparaître au tournant de la première Rue. Cela s'était fait si rapidement qu'il n'avait pas eu le temps de le voir.

—Oh! oh! dit il, il paraît que l'on m'a filé. Je ne suis pas fâché de le savoir. C'est donc que je brûle, si l'on s'inquiète de la sorte. Allons! allons! faudra soigner ça!

En ce moment, un coup de sifflet retentit à une faible distance, et quelques secondes après un même sifflet répondit au premier signal.

—C'est bon, c'est bon! fit Lamblin; on n'est pas sourd, que diable! et l'on sait ce que siffler veut dire. Nous nous reverrons, les petits agneaux, et pas plus tard que ce soir, on reviendra rôder par ici

Puis il prit l'allure accélérée et continua sa route d'un pas résolu.

VII

Caminade avait passé la journée en compagnie de Gaston, et ils avaient causé de tout un peu; mais Caminade, qui était plus préoccupé de Niccette qu'il ne le croyait lui-même, Caminade parla surtout de la jolie enfant, sur le compte de laquelle il n'eut pas de peine d'ailleurs à éveiller les sympathies de son ami. Et après que Caminade eut raconté à Gaston son aventure dans tous ses détails:

—Tout cela est fort bien, conclut le jeune homme, et je veux admettre qu'elle est digne de l'intérêt que tu lui portes; mais quel est ton projet et que comptes-tu faire?

—Je n'en sais rien, répondit Caminade.

—Elle est jolie! trop jolie, pour passer une seconde nuit près de toi, sans danger.

—Eh! c'est bien pour cela que je demande que tu viennes à mon aide.

—Comment?

—Tu connais bien du monde, et dans tes relations...

(A CONTINUER.)

MACHINES

Nous exécutons toutes sortes de travaux en fer et portons une attention spéciale à l'installation et à la réparation des machines.

Nous fabriquons des chassis d'imprimeurs sur commandes et aiguisons couteaux à machines sur des meules automatiques à eau; outillage et machine pour bijoutiers et orfèvres.

Les commandes sont exécutées promptement et à des prix modérés chez ROBERGE et SHEPHERD, ruelle White, près du No 123 rue Vitré. 89

Les pupitres les mieux faits et aux plus bas prix qui aient jamais été mis en vente. Le stock le plus considérable, les plus beaux dessins. Meubles de bureau, une spécialité. Meubles d'école, chaises d'opéra. On demande de venir les examiner.

H. NIGHTINGALE,
7 et 9, rue St. Jean.

Téléphone Bell 1691 jno

Dr HORACE PEPIN, Dentiste,

1698 RUE NOTRE-DAME, 2e porte à l'Est de l'église Notre-Dame.

Dentiers à courts délais et de première qualité.—*Obturations*: en or, argent, platine, coppe, dentine, etc. Dents émaillées.—*Anesthésiques*: Gaz hilarant, chloroforme, éther.—Gencives congelées, procédé nouveau. Extraction sans douleur (appareil Catlin.) Ouvrages garantis, prix réduits. jno

J. N. LAPRES, photographe,

No 208, rue St-Denis,—téléphone Bell 7283. M. Lapres, ci-devant de la maison W. Notman & Son, toutes ouvrages au prix courant.

ARTISTE PEINTRE

M. Eugène L'Africain a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public qu'il vient d'ouvrir son atelier au-dessus des bureaux de la *Minerve*, 1608 rue Notre-Dame. Portraits de tout genre, une spécialité. 177

Montréal, 19 janvier 1891.

J. G. LAVIOLETTE, Ecr, M. D.,

Mon cher Monsieur,—Je me fais un devoir de témoigner de l'excellence de votre *SIROP DE TEREBENTHINE*. Je m'en suis servi pour le traitement d'une laryngite aigue dont je souffrais depuis plus de neuf ans. Une seule grosse bouteille m'a complètement guéri.

Veuillez agréer mes remerciements.

Votre tout dévoué,
C. A. M. PARADIS, Ptre, O.M.I.

Libre échange

Veut dire: comparer le travail canadien à celui qui est au plus bas prix dans le monde y compris le chinois, et des gages peu élevées.

Haut Tarif

Veut dire de fortes gages, beaucoup d'ouvrage, et chaque ouvrier peut fumer des cigares "Crême de la Crême."

DR J. G. A. GENDREAU

CHIRURGIEN-DENTISTE

20 RUE ST-LAURENT, 20 — MONTREAL

Extraction de dents sans douleur par l'électricité et par anesthésie locale. Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux. Téléphone Bell 2818.

L. N. DENIS,

PEINTURES

A BON MARCHE,

299½ RUE SAINT-LAURENT.

S. BEAUDRY,

Marchand-Tailleur. 1385 Rue Ontario.

(Deuxième porte de la rue St-Hubert),

vient de recevoir un assortiment varié de Tweeds anglais, français, écossais, etc., et invite ses pratiques à venir en faire l'examen. Manteaux pour Dames, une spécialité.

LIVRES CURIEUX, GRAVURES, PHOTOGRAPHIES

D'après Nature.—Catalogue pour UN CHELIN

H. COHEN, & Cie., Lib.-Edit.,

AMSTERDAM, Hollande.

5 Oct 1m

A. NAUD,

— MARCHAND DE —

Vaisselles, Verreries, Lampes et Huile de Charbon,

1785—RUE STE-CATHERINE—1785

MONTREAL.

Agent pour L'Anti Explosif de Nan, Paris.

6 Oct.—1a

H. A. MILLER,

Peintre de Maisons, d'Enseignes et de Rideaux, Tapissier et Décorateur, Doreur, Vitrier, Imitateur, Blanchisseur, etc.,

1996 RUE STE-CATHERINE, MONTREAL

JOSEPH FORTIER

FABRICANT-PAPETIER

256 et 258, RUE SAINT-JACQUES,

MONTREAL.

Assortiment complet de fournitures de bureau. Spécialité: Ouvrages fabriqués sur commande.

THE CANADA

SUGAR REFINING Co

(Limited) MONTREAL,

Offre en vente toutes sortes de

SUCRES ET SIROPS

Raffinés de la marque bien connue de

Redpath

Certificats de Force et de Pureté:

LABORATOIRE CHIMIQUE,

Faculté Médicale, Université McGill.

A la Compagnie de Raffinerie de sucre du Canada:

Messieurs,—J'ai pris et ai fait l'expérience d'un échantillon de votre sucre "extra granulé", et je trouve qu'il a donné 99.88 pour cent de sucre pur. C'est pratiquement un sucre aussi pur et aussi bon que l'on puisse fabriquer.

Votre, sincèrement,

G. P. GIRDWOOD.

Colonne Carsley

Montréal, 19 Oct. 1891.

Département des Manteaux

Justement reçue une consignation considérable d'imperméables pour dames et demoiselles qu'on commencera à vendre aujourd'hui.

Imperméables pour Dames
Imperméables pour Demoiselles

Cette consignation est la plus considérable importation faite au Canada cette saison.

Elle comprend

Les Derniers Patrons
Les Nouveaux Dessins

Tweeds écossais et Cheviots
Dernier goût
Avec et sans Collerettes

S. CARSLEY.
Rue Notre-Dame

Département des Manteaux

PLUIE! PLUIE! PLUIE!

Imperméables Anglais

Nouveauté! Nouveauté!

Justement reçus

Avec longues Collerettes
Avec Collerettes courtes
Sans Collerettes
Dernier goût — Nouvelles Etoffes
Nouveautés! Nouveautés!

Ligne spéciale d'imperméables arrivée avec le lot ci-dessus. Une préparation chimique spéciale protège ces étoffes contre l'eau. Ces Imperméables sont chauds, durables et durent aussi bien que tout ce qui a été mis sur le marché jusqu'à ce jour.

Superbe assortiment.

S. CARSLEY
Rue Notre-Dame

Departement des Manteaux

PELERINES EN DRAP

Nouvelles étoffes — Nouvelles nuances

Garnies avec goût
Avec fourrure, Broderies et braid

PALETOTS FASHIONABLES

Toutes les longueurs, à la mode
Confection de tailleur

PALETOTS D'HIVER ET D'AUTOMNE

Superbe Manteaux
Magnifiquement garnis de braid, etc.

MANTEAUX EN SEALETTE

Assortiment complet de paletots et manteaux de Sealette.
Derniers patrons, dessins et styles

S. CARSLEY
Rue Notre-Dame

Departement des Manteaux

PALETOTS POUR DEMOISELLES

Paletots de fillettes pour l'école
Paletots de fillettes pour tous les jours

Plusieurs lots de bons manteaux et ulsters très forts, de service, chauds et confortables.

MANTEAUX DE SERVICE

Pour enfants de 10 ans et au-dessus

LIGNE SPECIALE

500 manteaux comprenant:

Dolmans en peluche — Dolmans en drap
Paletots longs, — Ulsters unis

GARNIS EN FOURRURE

Seront vendus à moins de moitié prix

S. CARSLEY
Rue Notre-Dame

Département des Toiles

OCCASION DE BON MARCHE!
OCCASION DE BON MARCHE!

Lignes spéciales à grandes réductions aujourd'hui et pendant quelques jours.

Toiles non-blanchies pour service de table, 13½c
Toiles blanches pour service de table, 25c
Nappes de couleur avec franges, 60c
Toiles à rouleaux avec bordures, 3c la verge
Essuie-mains en toile, bordure de couleur, 7c
Serviettes de bain, 13c
Toiles à carreaux pour verrerie, 6½c
Toiles pour cuisine et dépense, 10c

S. CARSLEY
Rue Notre-Dame

Departement de Toiles

TOUT CE QU'IL FAUT
POUR LA SALLE A MANGER

Nappes Damassées
Double piqûre et bordures frangées
Nappes Damassées
Double piqûre et bordures frangées
Couvertures de fantaisie pour buffet
Double piqûre et bordures frangées
Nappes pour dépecer
Double piqûre et bordures frangées
Doylies pour table
Double piqûre et bordures frangées
Dessus de table
En toile grise. De toute grandeur

S. CARSLEY
Rue Notre-Dame.

Marchandises de Deuil.

La place pour acheter les Marchandises de Deuil de toute sorte est chez

S. CARSLEY.

Marchandises de Deuil

Fil Clapperton!

Servez-vous toujours du fil Clapperton. Alors vous serez certain d'avoir le meilleur fil sur le marché. Il ne se casse pas, ne fait pas de nœuds, et chaque rouleau contient 200 verges.

S. CARSLEY,
1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775 et 1777
Rue Notre-Dame
MONTREAL.

EDITION DU SOIR

QUARTIER STE-ANNE

M. Nolin est élu par une bonne majorité

M. Nolin a été choisi hier par les électeurs du quartier Sainte-Anne, pour succéder à M. Malone, comme représentant de ce quartier au conseil municipal.

Très peu d'électeurs ont voté.

Le résultat final n'a été connu que vers 7 heures.

Voici le résultat de la votation dans chaque poll.

Polls	Nolin	McNamee
1	26	31
2	55	27
3	96	16
4	55	27
5	65	29
6	55	21
7	75	43
8	42	32
9	75	37
10	71	21
11	49	22
12	23	49
13	54	48
14	47	23
15	21	37
16	36	39
17	34	21
18	32	19
19	60	13
20	22	46
21	30	60
22	40	24
23	32	17
Total	1095	707

Majorité pour M. Nolin, 388.

A cause du mauvais temps, il n'y a pas eu de discours à la porte de l'hôtel de ville.

Feu le R. P. Vignon

Les funérailles du R. P. Vignon, jésuite, ont eu lieu, hier, à l'église du Gésu.

Un nombreux clergé et beaucoup de fidèles, qui avaient connu ce religieux étaient allés lui rendre les derniers devoirs en assistant à ses obsèques.

Mgr l'Archevêque de Montréal a prononcé l'absoute.

Le lynch d'Omaha

L'émotion causée, il y a quelques jours, à Omaha (Nebraska), par le lynch du nègre George Smith, dit Joe Coe, qui avait outragé une petite fille de cinq ans, et surtout par l'arrestation d'une dizaine d'individus qui avaient pris la part la plus active dans cette exécution sommaire, commence à se calmer.

D'après la loi de l'Etat, les individus qui prennent part à un lynch doivent être poursuivis pour meurtre au premier degré. Mais le médecin légiste, le docteur Allison, qui a été chargé de faire l'autopsie du nègre, tout en reconnaissant que le défunt, qui était, on ne l'a peut-être pas oublié, déjà mort lorsqu'il a été pendu par la foule indignée en face du principal théâtre de la ville, avait reçu seize blessures à la tête et avait la colonne vertébrale brisée en trois endroits, a déclaré sous serment, dans son rapport officiel, que Smith était mort de frayeur, ainsi que l'indique la contraction du cœur. Cette déclaration a eu pour effet de faire ajourner l'interrogatoire préliminaire des accusés, afin de voir s'il n'y a pas lieu de modifier la mise en accusation, et il est même probable qu'on finira par abandonner les poursuites.

Quoi qu'il en soit, si l'on donne suite au procès, il est bien douteux que l'on puisse trouver un jury à Omaha, et même dans tout l'Est, pour condamner les accusés.

DE TOUT UN PEU

Cent vingt-cinq bouchers sont poursuivis pour avoir violé les règlements.

— M. John McNaughton, de Como, Vaudreuil, a été relevé d'interdiction.

— On a fixé au 2 novembre, la nomination des commissaires, pour l'ouverture de la rue Labelle.

— On a découvert que les parents de Marret, décédé à bord de l'"Oregon", résident à Jersey, Angleterre.

— La société de Bienfaisance Irlandaise assistera aux funérailles de M. Wm Henderson, qui ont lieu cet après-midi.

— Mme Napoléon Gervais a intenté à la compagnie du Grand-Tronc une poursuite au montant de $15,000. Elle allègue que la dite compagnie est responsable de la mort de son mari, tué dans un de ses ateliers.

— Le vapeur "Straits of Belle-Isle" vient de faire une excellente traversée. Parti de Montréal pour Leith avec 457 bœufs, il n'en a perdu que trois pendant le trajet. C'est merveilleux, à cette saison, disent les expéditeurs de bétail.

— Les commissaires des incendies ont tenu, hier, deux enquêtes: la première a été celle sur le feu qui a eu lieu au numéro 2289 rue Sainte-Catherine, chez M. Robertson. L'enquête a prouvé que le feu avait été accidentel. L'autre a été tenue sur le feu qui a eu lieu chez M. Marion, numéro 1075 rue Mignonne. D'après les témoignages entendus, on a découvert que le feu avait été mis par des vagabonds qui d'ordinaire se rassemblent dans les ruelles et s'amusent à boire et à fumer.

— En raison du peu de hauteur de l'eau, les vapeurs ne peuvent pas faire en ce moment le service de Laprairie, mais ils le reprendront dès que la rivière sera plus haute.

— L'eau est aussi extrêmement basse entre Montréal et Trois-Rivières. Le "Trois-Rivières" n'a pu aller à Berthierville depuis trois semaines. C'est la première fois qu'on voit le niveau du fleuve aussi bas.

— La banque du Peuple a ouvert, comme nos lecteurs le savent, un département d'épargne, dans sa succursale No 1555 rue Ste-Catherine, coin de la rue St-André, à Montréal. On y reçoit en dépôt toutes les petites économies, à partir d'une piastre en montant. La banque paie sur ces dépôts 4 pour cent d'intérêt.

— Un nommé Vital Cross a reçu, hier, une sérieuse blessure à la tête, en tombant sur le trottoir, au coin des rues Notre-Dame et St-François-Xavier.

— Plusieurs citoyens de cette ville font en ce moment signer une requête au ministre de la justice, demandant la relaxation de Fahey et Naegele, les détectives que tout le monde connaît. Bureau doit être remis en liberté sous peu.

— Le vapeur "Mandolay" parti il y a 18 jours de Swansea, pour Montréal, n'est pas encore arrivé dans notre port. La cause de ce retard n'est pas connue.

Les hommes qui se sentent usés et *mal à l'aise*, soit par excès travail intellectuel, de travail manuel ou par abus des jouissances, trouveront une guérison prompte en se servant des Pilules Roses du Dr Williams. Vendues par tous les commerçants. 199

AMUSEMENTS

Queen's Theatre

Malgré le mauvais temps d'hier soir, un auditoire assez nombreux est allé entendre *The American Girl* qui a été représenté de nouveau avec succès.

Théâtre Royal

Un auditoire nombreux s'est porté à ce théâtre, aux deux représentations d'hier. *True Irish Hearts* est toujours populaire.

A propos de pianos

Nous n'avons pas eu le temps de prendre part à l'exposition provinciale, à cause du Parc Sohmer; par conséquent nous pouvons vendre à meilleur marché, n'ayant eu aucune dépense à faire pour cette exposition. Les personnes désirant faire l'acquisition d'un bon piano pourront s'en convaincre en visitant le magasin de Lavigne & Lajoie, 1657, rue Notre-Dame.

Nous avons exposé en 1881 et 1882 et nous avons obtenu chaque fois le premier prix. 10-192

Dentisterie

Dr A. S. Brosseau, chirurgien dentiste, 7 rue Saint-Laurent, Montréal, extrait les dents sans douleur par l'électricité, et fait les dentiers d'après les procédés les plus nouveaux.

— Si vous voulez avoir un habit bien taillé et fait par les premiers ouvriers, allez chez J. L. Duhamel, marchand-tailleur, No 1680 rue Ste-Catherine, 3ème porte de la rue St-Denis. Bell téléphone, 7981. 197-juo

— Goûtez et comparez le Champagne Gold Lack. mjs

Un dompteur dévoré par un tigre

Belgrade, 21 octobre—Un dompteur est entré lundi dans la cage d'un tigre du Bengale; il y avait à peine pénétré que le tigre se jetait sur lui et le déchirait à belles dents sous les yeux des spectateurs frappés d'horreur à la vue de ce spectacle. Un certain nombre de personnes se sont évanouies. Le bruit s'est bientôt répandu que le tigre s'était échappé de sa cage, et il en est résulté une panique dans les rues voisines de l'établissement, où venait de se dérouler le drame.

Panique dans une ménagerie

Buda-Pesth, 21 octobre—Une panique a eu lieu dimanche dans une ménagerie en cette ville. Un lion, mis en fureur par un gamin placé près de sa cage et qui s'amusait à l'agacer, à soudain passé une de ses pattes à travers les barreaux de la cage, et plantant ses griffes sur la tête de l'enfant, il lui a complètement arraché le cuir chevelu.

Cette attaque inopinée du lion, les cris de douleur du petit blessé et la vue du sang ont causé une véritable panique parmi les spectateurs voisins de la cage, et tous se sont précipités vers la sortie. La panique s'est communiquée aux autres personnes se trouvant dans la ménagerie et il en est résulté une terrible confusion. Dans la poussée formidable qui s'est produite vers la porte, nombre de personnes renversées, foulées aux pieds ou écrasées par la foule ont reçu des blessures graves.

Ce qui a augmenté la terreur de ceux qui se trouvaient à la ménagerie, c'est l'idée généralement répandue parmi les spectateurs que le lion s'était échappé et qu'il menaçait tout le monde. Les bêtes féroces, enfermées dans leurs cages, effrayées par les cris de la foule qui cherchait à se sauver, se sont mises à hurler et à rugir, ce qui a encore ajouté à la frayeur générale. Les employés de la ménagerie, malgré tous leurs efforts, n'ont pas pu arrêter la panique. On les a bousculés, et plusieurs d'entre eux ont été renversés et piétinés par la foule.

Album du chanteur

Ce nouveau chansonnier fait fureur, il contient 80 romances et chansonnettes avec musique. Toutes les plus belles chansons sont réunies dans ce volume. Ce chansonnier fait suite au "*Succès du Salon*;" le prix n'est que de 35 cts. Expédié franco par la poste sur réception du prix en timbres poste de 1 centin, ou mandat de poste. Chez Lavigne & Lajoie 1657 rue Notre-Dame. 10-192

Bibliographie

LE VERBE EN QUATRE TABLEAUX *synoptiques*, contenant tous les verbes réguliers et irréguliers conjugués d'après les règles de la formation des temps, par H. Marion, Professeur à l'école Navale des Etats-Unis. *Ouvrage recommandé par le conseil de l'Instruction publique*. Les quatre tableaux sur deux feuilles se dépliant, sous un cartonnage flexible, format in 12. *Prix* 15 cents. C. O. Beauchemin & fils, Libraires-Editeurs, Montréal.

Nous avons reçu des Editeurs ces utiles tableaux appelés à rendre à l'enseignement un véritable service; ce petit traité de la conjugaison des verbes basé sur les règles de la formation des temps est destiné à servir de supplément ou d'appendice à toute grammaire française.

Il donne en quatre tableaux synoptiques, d'une manière succincte et systématique, la conjugaison de tous les verbes réguliers et irréguliers, et facilite considérablement l'étude des verbes en l'abrégeant de moitié. Il a l'avantage d'habituer l'élève à se servir de son intelligence et le force d'abandonner la pratique, malheureusement si commune, d'apprendre et de réciter *machinalement* les verbes, sans se rendre compte de leur formation.

Le Conseil de l'Instruction publique a recommandé l'ouvrage comme utile aux Instituteurs et institutrices.

Nous félicitons l'auteur et les éditeurs de ce travail qui sera bien accueilli de tous ceux qui ont à cœur l'étude rationnelle de notre langue. Les mêmes éditeurs préparent pour paraître prochainement la même méthode en quatre tableaux muraux de grande dimension. 17-20

Parapluies de valeur extra et bien finis, de tous prix, à partir de 25 cts, chez S. Carsley, rue Notre-Dame.

R. R. R.

RADWAY'S READY RELIEF

Le mal de Gorge, Rhumes, Toux, Pneumonie, Bronchite, Inflammations, Congestions, Grippe, difficulté de respirer, Guéris et empêchés.

L'application du Ready Relief à la partie ou aux parties affectées par la maladie procurera du soulagement et du confort.

Radway's Ready Relief est le seul agent en vogue qui arrête la douleur, de suite. Il soulage, de suite, et guérit bientôt le

RHUMATISME, LA NEVRALGIE,

Sciatique, Entorses, Mal de Tête, Contusions, Mal de dents, Mal dans les Muscles, Brulures.

Lumbago, enflure des jointures, douleurs dans le dos, l'estomac et les membres. Ca été le premier et le seul

Remède contre les Douleurs

qui arrête, de suite, les douleurs atroces, soulage l'inflammation et guérit les congestions, soit des poumons, de l'estomac, des intestins, ou autres glandes ou organes.

PRISES A L'INTÉRIEUR.

de une demie à une cuillerée dans un demi grand verre d'eau guériront en quelques instants les crampes, spasmes, aigreur d'estomac, nausées, vomissements, mal de cœur, nervosité, manque de sommeil, mal de tête, diarrhée, dyssenterie, choléra morbus, colique, flatulence et toutes douleurs internes.

LA MALARIA

dans ses formes les plus diverses guérie et empêchée.

Il n'y a pas un autre remède dans le monde qui guérira la fièvre intermittente et toutes les maladies infectes bilieuses et autres fièvres, aidé par les **Pilules de Radway**, aussi promptement que le Radway's Ready Relief.

Une guérison certaine pour la Fièvre Intermittente.

Le RADWAY'S READY RELIEF est une guérison certaine et empêche aussi la fièvre intermittente. Voici un remède de 50cts qui guérira positivement de cette maladie et qui permet à une population de vivre dans le district le plus infecté sans qu'on en soit atteint. Ceci est préférable aux légions de remèdes guérissant de la fièvre, la quinine, cholagogues, etc. Il en a guéri des milliers.

De 20 gouttes à une cuillerée à thé, dans un verre d'eau, que l'on prend la première chose, en se levant le matin et qui protégera le système contre les attaques. Une bouteille de 50cts guérira une famille entière, et il en restera suffisamment pour arrêter toutes sortes de douleurs que vous pourriez éprouver, soit par accident ou maladie.

Assurez-vous de vous procurer le Radway.

Prix 25 cents la bouteille. Vendu par les pharmaciens.

RADWAY'S SARSAPARILLIAN RESOLVENT,

Le Grand Purificateur du Sang, pour la Guérison de toutes les Maladies Chroniques.

Rhumatisme chronique, scrofule, maladies scrofuleuses, etc., enflure des glandes, toux sèche, maladies cancéreuses, sang se détachant des poumons, dyspepsie, enflures blanches, tumeurs, ulcères, maladies des hanches, goutte, hydropisie, rachitisme, salt rheum, bronchite, consomption, maladies du foie, etc.

Vendu par tous les pharmaciens. $1 la bouteille; 6 pour $5.

RADWAY'S PILLS

Purgatif parfait, excellent et doux, agissant sans causer de douleurs, on peut toujours s'y fier. Il est naturel dans son action.

Il n'a pas un mauvais goût, est revêtu d'une couche de gomme sucrée, purge, régularise, purifie, nettoie et donne de la force.

Radway's Pills.

LE CRAND REMEDE pour le Foie. —Pour la guerison de tous desordres d'Estomac, Entrailles, Maladies des Rognons, Vessie, Maladies Nerveuses, Perte d'Appetit, Mal de Tete, Constipation, Indigestion, Surcroit de Bile, Fievre, Enflammation des Intestins, Hemorroides et Derangements des Viscores Internes.

Purement vegetal, ne contient pas de mercure, mineral ou drogues deleteres. Prix 25cts la boîte. Vendu par tous les pharmaciens.

Le grand remède pour le Foie

On obtiendra une digestion parfaite en se servant des Pilules de Radway. Par leurs propriétés antibilieuses, elles stimulent le foie et font écouler la bile dans les conduits biliaires. Dans tous les cas de maux de tête, jaunisse, attaques bilieuses, mauvaise digestion, causé par l'abondance de la bile et son mélange avec le sang, ces pilules en doses de trois à cinq régulariseront promptement l'action du foie et débarrasseront le malade de ces maladies. Une ou deux des pilules de Radway, prises journellement par ceux qui sont sujets à des affections bilieuses et à la torpeur du foie, régulariseront le système et procureront une bonne digestion.

Assurez-vous que vous vous êtes procuré le RADWAY'S.

Envoyez une estampille de lettre au DR. RADWAY & CO., pour "False and True", 419, rue St-Jacques, Montréal.

VENTES PAR ENCAN

Par MARCOTTE BROS.

MEUBLES DE MENAGE

FONDS DE BANQUEROUTE DE $3,000

Les soussignés vendront, à leurs salles, no 89 rue St-Jacques,

VENDREDI, le 23 OCTOBRE courant

A DIX du matin et DEUX heures de l'après-midi,

1 piano cottage.
6 sets de salon.
8 sets de chambres à coucher, en noyer noir, chêne et frêne.
6 sets de salle à manger.
10 sideboards.
50 couchettes assorties en bois et en fer.
20 berceaux et chaises d'enfants.
10 fauteuils.
6 porte chapeaux.

Lots de plumes, matelas en laine, oreillers, sommiers élastiques, 10 tables de centre, 15 canapés et sofas, 10 tables de chambres et de cuisine, chaises de fantaisie, étagères, corniches, chaises berçantes, 150 chromos et peintures à l'huile, lampes de passage et de salle, tapis, prélarts, paillassons, poêles, ustensiles de cuisine, vaisselle, verrerie, chaises de salle et de cuisine, machines à coudre, pendules, batteries, coutellerie, grand assortiment de ferblanteries, canards en cuivre, granit etc.

Absolument sans réserve.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs.

201 2

PAR D. H. & W. H. FRASER

MEUBLES DE MENAGE

Nouveaux et de seconde main, pianos, tapis, un assortiment complet d'articles, poêles de salles modernes, ranges, etc., etc. Encan considérable et toutes les semaines régulièrement à nos salles de vente No. 320 rue St Jacques, **Vendredi, 23 courant,** à dix heures a. m., les consignataires peuvent être certains de trouver des prix raisonnables et que leur argent leur sera remis promptement. On fait des avances libérales. Emmagasinage des meubles, etc.

D. H. & W. H. FRASER,
Encanteurs.

198 5

RUE ONTARIO.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le rôle spécial de cotisation pour le prolongement de la rue Ontario, à partir de la rue du Hâvre jusqu'aux limites est de la cité, dans le quartier Hochelaga de la cité de Montréal, est complété, et qu'il est maintenant déposé au Bureau du soussigné, à l'Hôtel-de-Ville.

Toutes les personnes y mentionnées comme sujettes au paiement d'aucune taxe ou cotisation sont par les présentes sommées d'en payer le montant au soussigné, à son bureau, dans les dix jours à compter de cette date sans avis ultérieur.

WILLIAM ROBB,
Trésorier de la cité.

Hotel-de-Ville,
Montréal, 19 Oct. 1891.

(Cet avis sera inséré dans LA PATRIE et *La Minerve*, les 20 et 21 Octobre courant.)

Fonds Consolidé DE LA Cité de Montréal.

L'intérêt semi-annuel sur le fonds enregistré (trois, quatre, six et sept par cent) sera dû et payable aux actionnaires le et après le DEUXIEME jour de NOVEMBRE prochain.

Les livres de transfert seront fermés depuis cette date jusqu'au deuxième jour de Novembre prochain.

WILLIAM ROBB,
Trésorier de la Cité.

HOTEL-DE-VILLE,
Montréal, 15 Oct. 1891. 200 3

RUE COLERAINE.

Vente à l'Encan Public DE Résidus de Lots Expropriés

SAMEDI,

24 OCTOBRE courant

A ONZE HEURES A. M.

Seront vendus à la date et heure ci-dessus dans les salles de MM. D. H. et W. Fraser, encanteurs 320 rue St Jacques,

1o. La portion non-expropriée du lot du cadastre No 2345, de la Paroisse de Montréal, maintenant quartier St Gabriel, bornée par les rues Hibernia et Coleraine et contenant environ 1895 pieds carrés en superficie.

2o. La portion non-expropriée du lot du cadastre No 2339, subd. 35, de la Paroisse de Montréal, maintenant quartier St Gabriel, bornée par les rues Liverpool et Coleraine et contenant environ 1377 pieds carrés en superficie.

3o. La portion non-expropriée du lot du cadastre No 2339, subd. 32, de la Paroisse de Montréal, maintenant quartier St Gabriel, ayant front sur la rue Coleraine et contenant environ 10 pieds carrés en superficie.

Le plan de ces lots peut être examiné aux bureaux des encanteurs, 320 rue St Jacques. Conditions argent comptant.

CHS. GLACKMEYER,
Greffier de la Cité.

D. H. & W. H. FRASER,
Encanteurs.

Hotel-de-Ville,
Montréal, 20 Oct. 1891. 201 3

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné par les présentes qu'en vue de l'apparition de la variole dans la province, il est de toute nécessité pour les autorités sanitaires de prendre immédiatement toutes les précautions pour prévenir l'introduction et le développement de cette contagion dans Montréal; à cette fin les clauses suivantes de nos lois et de nos règlements seront rigoureusement mises en force:

Extrait du Statut 24 Vic., chap. 24.

4. Le père ou la mère de tout enfant né dans aucune des dites cités, après le premier jour de janvier dans l'année de Notre-Seigneur mil huit cent soixante-deux, à l'une des dites époques désignées, dans les trois mois de calendrier après la naissance du dit enfant, ou, au cas du décès de la maladie, de l'absence ou de l'incapacité du père et de la mère, alors la personne chargée du soin, de l'entretien ou de la garde de l'enfant, portera ou fera porter le dit enfant au médecin pratiquant présent, à l'endroit indiqué dans le quartier où réside le dit enfant, suivant les dispositions des sections précédentes du présent acte, pour qu'il soit vacciné, à moins que le dit enfant n'ait été vacciné auparavant par quelque médecin pratiquant, légalement qualifié, et que la vaccination n'ait été dûment attestée; et là-dessus, ou aussitôt après que la chose pourra être faite convenablement et avantageusement, le dit médecin pratiquant ainsi nommé, et il est par le présent requis de ce faire, vaccinera le dit enfant.

Extrait du règlement No. 105.

Sec. 27—Tout médecin qui a soin dans les limites de la Cité, un malade atteint de la petite vérole, des fièvres typhoïdes, de la diphthérie ou d'une autre maladie dangereuse et pestilentielle, doit, dans les vingt-quatre heures, en faire un rapport au Bureau de Santé avec le nom du dit malade, la rue et le numéro de la maison où tel malade est soigné.

Sec. 28—Les maîtres d'hôtel, de maison publique ou de pension, ou les occupants d'une maison d'habitation ou autre bâtiment dans la cité de Montréal dans lesquels il se trouve quelque malade atteint de la petite vérole, des fièvres typhoïdes, de la diphthérie ou d'une maladie dangereuse et pestilentielle, doivent en faire rapport au Bureau de Santé dans les vingt-quatre heures après que la dite maladie contagieuse et pestilentielle aurait fait son apparition.

Vaccination gratuite aux endroits et aux heures ci-dessous mentionnés:

BUREAU DE SANTE, HOTEL-DE-VILLE,
Tous les jours de 9 à 10 A. M.

VACCINATEURS PUBLICS

Dr J. E. Nolin, 39, Visitation — Lundi, Mercredi
Dr H. Dano, 444, St-Dominique — et Vendredi
Dr H. W. Coyle, 278, St-Antoine — de 6 à 7 hs. p.m.

Les personnes qui n'ont pas le temps de conduire leurs enfants aux dits bureaux, pourront envoyer leur adresse aux médecins-officiers de Santé qui verra à ce que la vaccination se fasse sans délai.

Les membres de la profession médicale sont priés d'aider les autorités en faisant le plus promptement possible, rapport de toute maladie contagieuse qui pourrait venir à leur connaissance. Dans les cas de diagnostic douteux, le département sera heureux de leur donner toute l'assistance possible.

L. LABERGE,
Médecin officier de Santé.

Bureau de Santé,
Hôtel-de-Ville,
Montréal, 16 Octobre 1891. 201 3

BOULESTIN BRANDY
RHUM ST-JAMES
C. ALFRED CHOUILLOU,
Agent Général Pour le Canada. — MONTREAL

VENTES PAR ENCAN

Par BENNING & BARSALOU

PLACEMENTS, 8 P. C.

Immeubles Améliorés.

Les soussignés ont reçu instruction de vendre à leurs salles 86, rue St Pierre,

MARDI, 27 OCTOBRE,

le bloc bien bâti, formant le coin de la

Rue Ste-Catherine et Ruelle Picard

précisément à l'ouest de la rue St Denis, (cadastre 431) éclairé de trois côtés, la propriété consiste en deux magasins et deux résidences, Nos. 1725 et 1727, rue Ste Catherine, pierre de taille, toit en fer, fenêtres avec grandes vitres, colonnes en fer.

Deux maisons en brique solide, ruelle au côté est du lot. Le tout bien loué $1596 par année.

Tout dans les environs des bâtisses tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, a subi des réparations parfaites, ayant été plâtré et peint de nouveau, etc., nouveaux canaux pour l'eau et gouttières, aussi un égout dans la cour. Le tout formant un édifice très favorable pour un placement.

On peut prendre communication du plan.
Termes de paiements faciles. Titre parfait.
Vente à onze heures.

BENNING & BARSALOU,
Encanteurs.

SUCCESSION DE

Feu E. E. Shelton Ecr.

LOT

Coin des Rues NOTRE-DAME et ST-JEAN

SERA VENDU PAR ENCAN

MARDI, 27 OCTOBRE COURANT

A nos salles, 86 et 88, Rue St-Pierre.

Le lot est 35.7 pieds de front sur la rue Notre-Dame et 59.8 pieds de front sur la rue St-Jean. Superficie totale, 2,650 pieds carrés.

Les conditions seront connues le jour de la vente. Vente à onze heures.

BENNING & BARSALOU,
Encanteurs.

AVIS DE FAILLITE

IN RE

FORTIER, BOYER & BELLEAU,
Québec.

Les soussignés vendront par encan public au No. 235 Rue St Joseph, Québec, **Mardi, le 27 Octobre 1891,** à onze heures, l'actif des sus-nommés, savoir:

Fonds de commerce de marchandises sèches environ	$24,685.09
Articles à l'usage du magasin	256.50
	24,941.59
Dettes de Livres [vendues séparément]	2873.23
	$27,815.32

Ce stock est neuf et bien assorti. L'acquéreur pourra occuper le magasin jusqu'au 1er Mai 1892 à raison de $15.0 par mois et la proportion des taxes pour la balance de l'année courante.

Vente au comptant.

Le stock et l'inventaire peuvent être examinés en s'adressant sur les lieux.

KENT & TURCOTTE,
Comptables.

OCT. LEMIEUX & CIE.,
Encanteurs. 199 7

JAMES STEWART & CIE. ENCANTEURS

Sont à préparer les dates de leurs

VENTES D'AUTOMNE

On y donne une attention personnelle, et on garantit satisfaction.

Prompte Remise d'Argent.
Conditions Libérales.

SOUBASSEMENT DE L'EST
BATISSE TEMPLE
185 RUE SAINT-JACQUES.
Tél. Bell No. 1857.—P. O. Boîte 1359.
186 15

A VENDRE.

Fonderie et Atelier

Dans un des meilleurs Centres de la Province.

POUVOIR D'EAU

Et grand terrain dans l'Ile de Montréal

Terrains aux environs de la Ville à vendre à l'arpent.

Emplacement pour jardinier [14 arpents] à une heure du marché Bonsecours.

Lots de toutes grandeurs, dans toutes les parties de la ville.

Maisons dans tous les prix et par tous les quartiers.

Maisons de Campagne et Fermes.

Argent à prêter à 5, 5½, 6 o/o, et placements de capitaux sur propriétés, parts de Banques et de Cies.

Achat de coupons et débentures.

R. L. de MARTIGNY

85 RUE ST-JACQUES.
188—1m

SI VOUS VOULEZ

Acheter une propriété, faire vendre une propriété ou emprunter à 5, 5½ et 6 par cent sur hypothèque, allez à

L'AGENCE D'IMMEUBLES
— DE —

O. ROBERT,

No. 1541 Rue Ste-Catherine
Telephone Bell 6930.

M. J. Alcide Chaussé, architecte-mesureur est toujours dans le même bureau que M. Robert, ce qui est un avantage pour les personnes qui désirent bâtir sur les lots achetés à cette agence ou changer la destination de la propriété acquise. Allez leur faire une visite. Heures de bureau: 10 heures a. m. à 2 heures p. m.

4 Juillet 1891—1an

AUX DAMES.

Explications gratuite.

Melle PENLEY, célèbre modiste, a inventé un nouveau système pour tailler les robes, et vient d'ouvrir une école de couture au No 2293A rue Sainte Catherine, succursale de son établissement de Boston et New York. Dans cette école, les dames apprendront à couper, façonner, garnir et draper dans tous les genres. Robes de bal, de réception et de soirée. Le système entier est enseigné dans cette école du meilleur modèle de robes de l'univers. Chaque ménagère peut épargner des centaines de dollars. N'hésitez pas un instant. Il ne vous en coûtera rien de visiter son nouveau système. Robes taillées en trois minutes. Aussi une chance exceptionnelle pour quelques dames d'entrer dans un commerce lucratif et de gagner de $5 à $15 par jour. Mères, c'est maintenant le temps de faire apprendre à vos filles un travail payant. Ecole de modes 2293A rue Sainte-Catherine, Montréal. Le système de taillage le plus populaire inventé jusqu'ici. Ouvert le soir jusqu'à 10 heures. Succursale 48 RUE ST-DENIS.

Mde E. L. ETHIER, gérante.

Les élèves pourront loger dans l'école.

9 Sept 1891—1a

LIVRES

—POUR—

DISTRIBUTION DE PRIX.

Aux Commissaires d'Ecoles et aux Communautés enseignantes

Les soussignés viennent de recevoir et offrent en vente, aux conditions les plus avantageuses, un assortiment considérable de livres propres à être donnés aux distributions de prix, à partir de 20 centins jusqu'à $24 la douzaine avec droit à une remise spéciale de 10 pour cent pour argent comptant.

Les personnes qui n'auraient pas à venir à la ville pour faire leurs achats elles-mêmes peuvent en toute confiance transmettre leurs ordres par la malle, le plus grand soin sera apporté dans le choix des livres, il suffira d'indiquer dans la lettre de demande, la quantité de volumes requis et le montant que l'on désire employer à cette fin.

FABRE & GRAVEL,
1619, RUE NOTRE-DAME, 1619
Téléphone Bell No 1548.

DEMANDEZ

LE CIGARE

"MONOPOLE"

Le Meilleur sur le Marché

21 22 21

COLONIAL HOUSE

PLACE PHILLIPS,

MONTREAL

NOUVELLES

FOURRURES

Collerettes pour Dames

On vient d'ouvrir une caisse de

COLLERETTES

MILITAIRES ou VICTORIA.

Elles sont tout à fait nouvelles et confectionnées de façon à devenir très fashionables. On pourrait les décrire en disant que leur forme ressemble à celle du Dolman. En arrière, elles s'ajustent à la taille avec devant flottant, épaulettes et collet droit; longueur 27 pouces. Les fourrures employées pour ces collerettes sont les suivantes:

Lynx de la Forêt noire,
Opossum renard brun,
Opossum gris naturel,
Opossum teint à la française,
Mouton de Perse noir,
Opossum noir,
Neutria.

Aussi un assortiment de Collerettes courtes, Collets, Manchons, Casques, Boas, etc., en fourrures des plus recherchées, et aux prix les plus réduits que l'on puisse trouver relativement à la qualité et au fini.

Les commandes par la malle sont exécutées avec soin.

HENRY MORGAN & CO

COLONIAL HOUSE

PLACE PHILLIPS,

MONTREAL.

A. SICOTTE & CIE.,

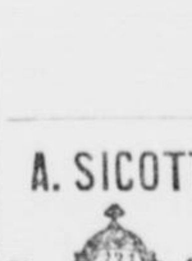

Ont transporté leur boutique au no 1344 rue Mignonne, près de la rue St-Dominique, où ils continueront à s'occuper de couvertures de maisons, plombage, gaz, fournaises à eau chaude,

Etc., etc.

Compagnie Générale Transatlantique

LIGNE FRANCAISE

ENTRE NEW-YORK et le HAVRE

Les magnifiques vapeurs de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée No 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street.

LA CHAMPAGNE, Boyer, samedi, 24 Octobre, 5.30 heures a.m.

LA GASCOGNE, Santelli, Samedi, 31 Octobre, à 9.00 hrs p.m.

LA TOURAINE, Frangeul, Samedi, 7 Nov., à 1.00 a.m.

LA BRETAGNE, Collier, Samedi, 14 Novembre 1.30 p. m.

Prix du passage pour le Hâvre

Première cabine (vin compris)	$120, $100,	$80
Seconde cabine		$60
Entrepont de New-York au Hâvre		$26
do de New-York à Paris		$29

Les personnes voyageant par cette ligne ne sont pas obligées de prendre des chemins de fer anglais, et de plus elles évitent le désagrément de traverser la Manche par un petit vapeur.

Un train spécial laisse le bassin de la compagnie au Hâvre, directement pour Paris à l'arrivée des steamers. Le bagage est adressé de New-York directement à Paris.

A. FORGET, Agent,
Bowling-Green, au pied de Broadway, New-York
BONGENAIS, BOIVIN & CIE,
*00 rue St-Paul Montréal.

PACIFIQUE CANADIEN

CHANGEMENT D'HEURES

Commençant le 19 Octobre 1891.

Les trains laisseront Montréal de la gare de la rue Windsor pour

Ottawa, 7.50 a. m., *a 11.45 a. m., 4.15 p. m.
Portland, Boston—a9.00 a. m., *a 8.15 p. m.
Toronto—a9.20, *a8.40 p. m.
Détroit, Chicago, etc—a8.40 p. m.
S. Ste-Marie, St Paul, Minneapolis—*a11.45 a. m.
St Jean, Sherbrooke—a9.00 a. m., 4.00 p. m., [a7.30 p. m.
Newport—a9.00 a. m., 5.40 p. m., *a8.15 p. m.
Halifax, N. E., St Jean, N. B., etc—[a7.30 p. m.

De la gare Dalhousie pour

Québec—*8.15 a. m., [a3.30 p. m., a10.00 p. m.
Joliette, St Félix, St Gabriel, etc—5.15 p. m.
Ottawa—a8.50 a. m., 4.40 p. m., a8.40 p. m.
Winnipeg et Vancouver—a8.40 p. m.
Saint Lin, Saint Eustache—5.30 p. m.
St Jérôme, 8.50 a. m., 5.30 p. m.
Ste Rose et Ste Thérèse—8.50 a. m., 3.30 p. m., 4.45 p. m., 5.30 p. m., Le samedi 1.30 p. m. au lieu de 3.30 p. m.

a Pas de connection sur le train qui part de Montréal le samedi soir; —[Excepté les samedis; —*marche tous les jours y compris le dimanche, autres trains les jours de semaine seulement, sauf s'il est autrement indiqué. a Chars salon et dortoir; —§ les dimanches seulement.

BUREAUX DES BILLETS A MONTREAL
266, RUE ST-JACQUES,
ET AUX GARES

Chemin de fer VERMONT CENTRAL

Changements importants dans le service des trains. Nouveaux trains pour New York et Boston. Quatre trains Express pour New York. Quatre trains Express pour Boston partiront de la gare Bonaventure comme suit:

Pour New-York

7.30 a.m. Dimanche excepté	Train rapide via Rutland, Troy et Albany, arrivant à New-York à	8.50 p.m.
8.50 a.m. Dimanche excepté	Train express via White River Junct. et Springfield, arrivant à New-York, à	10.00 p.m.
6.00 p.m. Tous les jours	Train rapide de nuit, via Troy et Albany, arrivant à New-York à	6.45 a.m.
8.30 p.m. Tous les jours	Express de nuit, via Springfield et New-Haven à New-York à	11.35 a.m.

Pour Boston

7.30 a.m. Dimanche excepté	Express du jour, via Rutland et Fitchburg, arrivant à Boston à	7.45 p.m.
8.50 a.m. Dimanche excepté	Train rapide, via White River Jc et Lowell, arrivant à Boston à	7.30 p.m.
6.00 p.m. Dimanche excepté	Train rapide, via Bellows Falls et Fitchburg, arrivant à Boston à	6.00 a.m.
8.30 p.m. Tous les jours	Train express de nuit, via Concord et Lowell, arrivant à Boston à	8.15 a.m.

Pour les Montagnes Blanches

8.50 a.m. Dimanche excepté	Train express pour Bethlehem, Profile House Fabyans, Mont Washington, Portland et Old Orchard Beach.	

Des nouveaux wagons-buffet, réfectoires et dortoirs Wagner sont attachés à tous les trains directs.

Pour les billets, indicateurs et tous autres renseignements, s'adresser au bureau de la compagnie, 136 rue St Jacques.

A. C. STONEGRAVE, Agent des passagers au Canada; **J. C. SMITH,** 2ème vice-président; **S. W. CUMMINGS,** Agent général des passagers, SAINT-ALBANS, Vt. 2 Oct. 1891.

Compagnie de Navigation de la Rivière Ottawa

Les Steamers de la Ligne Journalière à Ottawa ont cessé leurs voyages pour la saison.

Les Steamers Prince of Wales et Princess continueront leurs courses jusqu'à la fin de la navigation.

Le steamer PRINCE OF WALES partira de Montréal à 6.30 a. m., les mercredis et samedis pour Oka, Como, St Placide, Carillon et pour Grenville, Hawkesbury et les ports intermédiaires à l'Ottawa.

Le steamer PRINCESS partant de Montréal à 6 a. m. les mercredis et samedis, pour Ste Anne, Hudson, Pte Fortune et Carillon, arrivera à Montréal les lundis et jeudis vers 2 p. m.

Le fret sera reçu les mardis et vendredis.

Les passagers prennent le train de tous les jours à 9 a. m. pour Ste Anne les mercredis et samedis, lequel se relie avec les steamers ci-dessus.

Le fret est transporté aux taux les plus bas.

Adressez-vous au bureau principal, 89 rue Commune.

R. W. SHEPHERD, Jr.,
Gérant.

La Compagnie de Navigation du Richelieu et d'Ontario.

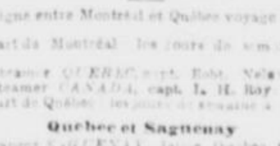

Arrangements d'Automne 1891

La ligne entre Montréal et Québec voyage comme suit:

Départ de Montréal les jours de semaine à 6 p. m.

Le steamer QUEBEC, capt. Robt. Nelson
Le steamer CANADA, capt. L. H. Roy
Départ de Québec les jours de semaine à 5 p. m.

Québec et Saguenay

Le vapeur SAGUENAY, laisse Québec, tous les mardis et vendredis à 7.30 a. m., pour Baie St Paul, Eboulements, Malbaie, Rivière-du-Loup, Tadousac, Baie des Ha! Ha! et Chicoutimi. Arrêtant à l'Anse St-Jean.

Montréal à Cornwall

Commençant le 2 sept.

Le steamer BOHEMIAN, capt. Baker. Départ du bassin du Canal pour Cornwall et les ports intermédiaires les Mardis et Vendredis, à midi.

Départ de Cornwall, pour Montréal, les lundis et jeudis matin.

Montréal et Trois-Rivières

Le steamer TROIS-RIVIERES, capt. Boucher, départ de Montréal, les Mardis et Vendredis à 1 p. m., et des Trois-Rivières, les mercredis à 11.30 a. m. et les dimanches à midi.

Montréal et Chambly

Le steamer CHAMBLY, capt. Jean Chapdelaine, départ de Montréal, les Mardis et Vendredis à 1 h. p. m., et de Chambly les mercredis à 2.30 a. m., les samedis à 4 p. m., passe 1 à huit du samedi à Beloeil.

Montréal à Contrecœur et ports intermédiaires

Le steamer TERREBONNE, capt. Laforce, départ de Montréal pour Contrecœur, Varennes, et Verchères, tous les jours à 3.30 p. m., excepté le samedi à 2.30 p. m., pour Contrecœur les Lundis, Mercredis, Jeudis et Samedis.

Traverse de Laprairie

Le vapeur LAPRAIRIE, capt. Desrosiers.

Du 28 Sept. au 31 Octobre les jours de semaine
De Laprairie, 6.30, 9.30 a. m., et 12.30, 4.30 p. m.
De Montréal, 7.30, 11.00 a. m., 3.30 et 5.30 p. m.

Traverse de Longueuil

Vapeur LONGUEUIL, capt. P. Jodoin.

Jours de semaine

De Longueuil au Pied du courant à 5.30, 6.30, 7.00, 8.00, 9.00, 9.30, 10, 11 a.m., midi, 1, 2, 3, 4, 4.45, 5, 6, 6.45, 7.30 p.m.

Du Pied du courant à Longueuil à 6.00, 6.45, 7.30, 8.15, 9.15, 9.45, 10.30, 11.30 a.m., 12.15, 1.30, 2.30, 3.30, 4.15, 5.15, 6.15, 6.45, 7.00 p.m.

SERVICE entre Longueuil et le quai de Jacques Cartier—Jours de semaine

Quitte Longueuil tous les samedis à 6.45 a.m.

VOYAGES DU DIMANCHE

De Longueuil à 8.00 a.m., 12.15, 1.45, 3.15, 4.15, 5.30, 6.45 p.m. pour le quai Jacques-Cartier.

De Montréal, quai Jacques-Cartier, pour Longueuil, à 8.40 a.m., 1.05, 2.30, 3.55, 5.00, 6.15 et 7.30 p.m.

Du pied du courant à 9.00 a.m., 1.35, 3.45, 4.05, 6.15, 6.30, 7.40 p.m.

Bureaux des billets, où l'on peut retenir des cabines: H. F. Chaffee, No 128 rue St-Jacques, en face du St Lawrence Hall; John McConnell, hôtel Windsor; Hy. St Dizier, Hôtel Balmoral; Robt McEwen, bassin du canal.

JULIEN CHABOT, Gérant général.
ALEX. MILLOY, Gérant du Trafic. A. DESFORGES, Inspecteur. Bureau principal, 228 rue St-Paul.

Montréal, 23 avril 1891.

L. N. DENIS,

Peintre Décorateur,

2891, RUE SAINT-LAURENT

EXTRA

La Commission Royale

SEANCE DE MERCREDI, 21 OCTOBRE

Québec, 21 octobre.—La Commission a ouvert la séance à dix heures du matin.

M. HALL, député, a demandé que tous les messages relatif au chemin de fer de la Baie des Chaleurs, dans le cours des six derniers mois, soient conservés par les compagnies de telegraphe pour être présentés lorsque la compagnie en fera la requête, bien que ce soit la coutume chez ces compagnies de détruire leurs télégrammes après une période de six mois.

La Commission promet de lancer un ordre à ce sujet.

M. MACHIN DE NOUVEAU

M. MACHIN est de nouveau interrogé. Il dit qu'il fit part à M. Garneau de ses doutes au sujet de la légalité de l'ordre-en-conseil 237, qui est fondé entièrement sur la conversion du subside en terres. Dans sa pensée, la conversion autorisée par l'ordre-en-conseil n'était pas faite légalement. Néanmoins, il conseilla à M. Garneau d'émettre la lettre de crédit.

Le témoin parle ensuite de la visite que MM. Webb, de la Banque de l'Union, et Lafrance, caissier de la Banque Nationale, lui firent à son bureau, pendant laquelle ils lui demandèrent de partager en deux la lettre de crédit de $175,000, afin que la Banque de l'Union pût prendre celle de $100,000, et la Banque Nationale celle de $75,000.

M. Gaboury, président de la Banque Nationale, M. Duhamel et M Angus Thom étaient présents à cette conversation. M. Garneau dit au témoin de tenir prêts les $75,000, car il ne pouvait pas avoir la lettre prête.

Le témoin sortit, dans l'intention de se rendre chez lui. En chemin, il rencontra M. Armstrong qui le pressa beaucoup de se rendre chez M. Garneau, afin de faire signer les nouvelles lettres de crédit. Le témoin refusa et donna le nom de M O'Regan, sténographe.

Le jour suivant, O'Regan se rendit au bureau du témoin et lui remit les lettres annulées, lui disant qu'il était allé chez M. Garneau, que ce ministre avait annulé la lettre de crédit de $175,000 et qu'il en avait émis de nouvelles.

Le témoin n'a jamais eu de conversation avec aucune autre personne à ce sujet. Il n'y a jamais eu non plus d'échange de lettres avec d'autres personnes, et il n'a jamais parlé de ce sujet à d'autres ministres, excepté à M. Ross. M. Duhamel était présent à cette conversation ; mais il s'y mêla bien peu et ce qu'il dit était de peu d'importance.

Ce fut à la demande de M. Webb, caissier de la Banque de l'Union, qu'à la place d'une seule lettre de $175,000, on en fit deux.

Il lui envoya lui-même la lettre de crédit, entre une heure et deux, le 28 avril. Les deux lettres furent payées le 10 juillet.

Le témoin n'a reçu des caissiers de ces deux Banques qu'une seule lettre, en outre de celle où il était dit que les lettres seraient payables le 10 juillet. Il n'a eu aucune correspondance avec ces banques en dehors des lettres mentionnées plus haut, entre le 28 avril et le 10 juillet. Il n'a eu aucune communication avec M. Langelier, excepté au sujet de cette lettre de crédit.

M. Langelier alla le trouver, portant un rouleau de réclamations contre l'ancienne compagnie ; mais le témoin refusa d'y jeter un coup d'œil ; car cela ne le regardait pas ; c'était l'affaire du département des Travaux Publics.

Les lettres de crédit furent payées au moyen d'un mandat signé par le lieutenant-gouverneur. Le témoin dit, sous forme d'explication, que lorsqu'il n'y a pas de fonds affectés à certaines dépenses, le lieutenant-gouverneur en conseil émet des mandats spéciaux que l'on retire ensuite pour les remplacer par des chèques dûment autorisés.

A la date de l'émission des lettres de crédit, il n'y avait pas d'argent appartenant au fonds consolidé des chemins de fer. Pour dire vrai, il n'y a pas de fonds spécial. La somme d'argent payée en vertu des lettres de crédit a été retirée du fonds consolidé des chemins de fer, qui fait lui-même partie du fonds du revenu intérieur.

A la date de l'émission de ces lettres, il a pu se trouver un certain fonds ; mais il était destiné à d'autres dépenses. Dès qu'il est accordé un subside, le témoin est d'opinion qu'il doit être payé, pourvu qu'on l'ait gagné, qu'il y ait des fonds ou qu'il n'y en ait pas. Un simple ordre-en-conseil, c'est tout ce qu'il faut pour pourvoir à ces paiements.

Le témoin a eu trois entrevues avec M Garneau au sujet du chemin de fer de la Baie des Chaleurs. Il n'a vu M Thom dans son bureau que dans l'après-midi du 28 avril. La Banque Nationale manifesta bien des incertitudes au sujet de l'émission de la lettre de $75,000.

Le témoin croit que lorsqu'il fit la rencontre de M. Armstrong, en sortant des bâtiments publics, M Pacaud venait d'y entrer. M Machin ne pense pas qu'il y ait d'autres départements que le sien qui émettent des lettres de crédit. Il n'en a pas été émis d'autres depuis celle qui porte le No 237. La seule fois qu'il ait parlé à M. Chrysostôme Langelier, autant qu'il peut l'affirmer, ce fut dans le bureau de M Garneau.

M Langelier lui montra une liste de réclamations contre le chemin de fer de la Baie des Chaleurs ; mais le témoin ne voulut pas en prendre connaissance, disant que cela regardait seul le département des Travaux Publics.

Le témoin est contre-interrogé ensuite par MM. Irvine et Béique. Il nie que la conversion du subside des 8,000 acres de terre ait eu lieu à la requête de M. Thom. M Machin lit une lettre à ce sujet.

Le témoin est d'opinion que les lois ne se sont pas exprimées clairement là-dessus ; d'après lui, M. Baboury était la seule personne compétente pour se prononcer sur cette question. Il n'appartient pas au témoin de dire si la conversion du subside en terres fût irrégulière, la demande de la conversion du subside ayant été faite par une seule personne au lieu de l'être par tout le bureau des directeurs de la compagnie.

On lit la loi au témoin, mais même après cette lecture, il refuse de trouver une illégalité ou une irrégularité dans cette conversion. La demande de conversion ayant été faite régulièrement par les fonctionnaires compétents.

Le 28 avril, M. Thom dit au témoin que cette affaire n'était pas conclue ce jour-là, la compagnie n'attendrait pas plus longtemps et renoncerait à l'entreprise.

M. HALL.—Il était pourvu, par l'ordre en conseil, à ce que le paiement se fit à la compagnie du chemin de fer de la Baie des Chaleurs et à nul autre.

Fin de la séance du matin.

PAR LEGERETE

Dommages à plusieurs négociants

Un jeune écolier nommé Rodrigue Cyr, âgé d'une douzaine d'années, retournait hier soir au logis. En passant rue Ontario, il s'est rendu coupable par légèreté d'une offense assez grave. Muni d'un diamant, il a coupé plusieurs vitres sur la devanture des magasins situés entre les rues Panet et Plessis, causant par là un dommage assez considérable aux propriétaires. M. Lapointe réclamait ce matin la somme de $20.

L'affaire s'est réglée à l'amiable et le jeune garçon est remis en liberté.

$10 OU UN MOIS

Il est défendu de porter sur soi une arme à feu

Hier soir, un nommé William White portait sur lui une arme à feu, chargée de six balles. Il était en état d'ivresse et lorsque la police alla pour l'arrêter, il fit mine de vouloir mettre la main dans sa poche en faisant quelques menaces.

Il est défendu de porter sur soi des armes à feu et la punition attachée à cette offense est très sévère. Ce matin, la cour a bien voulu suspendre la sentence par égard pour la famille de l'accusé ; mais elle l'a condamné pour ivresse à $10 ou un mois.

Menaces avec une hache

Un nommé Richer, accusé d'avoir, vers le commencement de ce mois, brutalement frappé sa femme en la menaçant avec une hache, a été mis en état d'arrestation pour répondre à cette accusation.

Richer se dit innocent et son procès est remis au 23 courant.

SUPPLICE DU FOUET

Un criminel reçoit, ce matin, 25 coups de fouet sur ses épaules nues

Plaintes et gémissements

Le prisonnier Joseph Buckley, trouvé coupable d'actes indécents et contre nature, a été flagellé, ce matin, dans la prison commune, en expiation du crime odieux dont il s'est rendu coupable.

L'heure du supplice arrivée, les journalistes furent conduits par M. le député shérif J. A. Fauchère et le gouverneur de la prison, M. Vallée, pour être témoins de la scène repoussante qui allait avoir lieu.

A sept heures et demie, le criminel fut lié au chevalet. Pendant qu'on lui enlevait sa chemise, il jeta un regard terrible sur le bourreau et s'appuya la tête sur le chevalet.

Dès que le signal fut donné, le bourreau fit tomber vigoureusement le fouet à neuf mèches sur les épaules nues du supplicié. Au quatrième coup, il poussa un cri lamentable et commença à se tordre sur le chevalet. Jusqu'au vingt-cinquième coup, le prisonnier n'a cessé de faire entendre ses gémissements.

Lorsqu'on le délia, il tomba évanoui au pied du chevalet. Il est bientôt revenu à lui et on l'a transporté dans sa cellule, où un médecin lui a donné ses soins.

L'exécution a duré en tout trois minutes.

Le supplicié a la peau lacérée sur une largeur de treize pouces environ.

IL SE DEFENDRA

Senécal ne se laisse pas écraser

M. André Senécal, l'ancien surintendant de l'Imprimerie nationale, a reçu la visite de quelques journalistes depuis qu'il a été poursuivi par le gouvernement et il n'a pas caché son mécontentement devant eux.

Il a déclaré emphatiquement qu'il ne devait pas cinq centimes au trésor public et il trouve étrange qu'on fasse de lui un bouc émissaire, qui devra payer pour les fautes de tous les autres employés.

On nous a même informés que Senécal aurait dit à un sien ami qu'il y avait des ingrats à Ottawa, et que certains gros bonnets conservateurs pourraient se repentir des persécutions dont on l'accable aujourd'hui.

Dans tous les cas, ce fugitif d'hier est bien résolu de ne pas se laisser écraser, et il se défendra avec énergie devant le tribunal où il a été assigné.

Attendons-nous à un procès intéressant.

MONTREAL ET OCCIDENTAL

Les plaintes des cultivateurs du nord

Les nouvelles que nous recevons du Nord sont loin d'être gaies, car un grand nombre de cultivateurs sont dans la désolation.

Les travaux du chemin de fer Montréal et Occidental sont arrêtés depuis plus d'un mois, et la compagnie n'a pas payé ce qu'elle devait pour le mois précédent. Là est le grand mal.

Il n'est pas rare de rencontrer, à Sainte-Adèle principalement, des cultivateurs à qui il est dû une somme de quatre cents à cinq cents piastres. La plupart des citoyens recoivent des pensionnaires ; pour cela, il leur faut acheter du pain, les provisions de tout genre, et, il leur faut, aujourd'hui, payer ce pain, ces provisions, sans avoir été payés de leurs pensionnaires et pour leurs travaux.

Il ne faut pas l'oublier, les citoyens, du Nord demandaient depuis longtemps, et avec raison, un chemin de fer ; ils ont donné le terrain avec la meilleure volonté du monde, et, aujourd'hui, ils ont le déplaisir de voir les travaux arrêtés, et ce qui est pis encore, ils ne sont pas payés pour leurs travaux et leurs dépenses. Ils n'étaient pas riches, les braves colons, mais, aujourd'hui, ils sont ruinés si la compagnie ne remplit pas ses obligations au plus vite.

VOL DE DEUX CHEVAUX

Le voleur entre les mains de la justice

Il avoue son crime

Un nommé Frederick Smith, commis, âgé d'une cinquantaine d'années, s'est rendu coupable, la nuit dernière, d'un vol audacieux commis chez M. Guy, laitier de la Longue-Pointe.

Le constable Smith passait, ce matin, vers trois heures, le long des quais, lorsqu'il vit le prévenu assis près de deux chevaux, en face de la manufacture de claques, à Hochelaga. L'homme de police s'en approcha et demanda à Smith d'expliquer sa présence en cet endroit, à une heure aussi avancée de la nuit. Smith répondit qu'il attendait son patron. En réponse au constable, il ajoute que son patron demeurait au No 84 de la rue Ste-Catherine. Lorsque l'homme de police voulut l'interroger d'avantage, l'accusé répondit d'une manière évasive en soutenant que les chevaux en question lui appartenaient.

Peu satisfait de cette réponse, le constable a arrêté l'accusé. Rendu au poste de police, Smith fut mis dans les cellules.

Dans le même temps, M. Guy, laitier de la Longue-Pointe, fit rapport qu'on lui avait volé deux chevaux. Il a ensuite reconnu comme étant les siens, ceux trouvés en la possession de Smith.

Pour pénétrer dans l'écurie où étaient les chevaux, Smith a dû briser trois cadenas. Ce vol audacieux a été commis vers dix heures du soir.

Smith est un vagabond. Il a avoué son crime devant le juge Dugas et il attend sa sentence.

LA VACCINATION

Les officiers du bureau de santé sont enchantés de voir que la vaccination a tant de succès.

Ce matin, on a reçu quatre cents pointes ; à midi, il en restait une centaine qui étaient toutes promises. On a télégraphié au Dr Gauvreau, à Québec, d'envoyer 400 pointes par jour jusqu'à nouvel ordre.

Nous devons mentionner que l'appropriation de $800 votées par la ville pour les fins de la vaccination, est épuisée depuis assez longtemps.

CHAMBRE DE COMMERCE

Construction du nouvel édifice

Le conseil de la Chambre de Commerce s'est réuni hier après-midi sous la présidence de M. R. Archer. Etaient présents : MM. R. White, H. Montagu Allan, R. Bickerdike, J. A. Cantlie, Geo. Childs, C. P. Hébert, W. C. Munderloh, Archibald Nichol, A. Racine et J. C. Simpson.

M. W. Marsen a été réélu membre.

Le principal sujet de la discussion a été la construction du nouvel édifice. On a annoncé qu'il a été pris, par le public, des obligations de second hypothèque pour la valeur de $180,000.

Le reste de la séance a été consacré à des affaires de routine.

Deux jours

Le nommé Poliquin qui a été condamné par le juge Desnoyers, pour vol au Pacifique, en a été quitte pour deux jours de prison au lieu de six mois comme nous l'annonçions hier. Il a été relâché ce matin.

Personnel

M. l'échevin Robert et Mme Robert sont de retour d'un voyage dans le Sud.

—M. F. G. Shaughnessy, vice-président de la compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique, visite en ce moment les côtes du Pacifique.

Le chemin de Montfort

Le projet de construction d'un chemin de fer à Montfort va bientôt être mis à exécution. On est à faire l'exploration finale, depuis la ferme Moore jusqu'au village de St Sauveur. La gare sera à trois arpents environ de l'église. Les travaux de nivellement commenceront dans quelques jours.

Un monument à sir John

Hier soir, il y a eu réunion du comité chargé de recueillir des souscriptions pour l'érection d'un monument à sir John Macdonald.

Cette réunion s'est faite sous la présidence du colonel Henshaw, et le rapport du comité montre que les souscriptions s'élèvent à $16,550.

Banquet

La cour Champlain des Forestiers Indépendants donne ce soir un grand banquet pour célébrer l'anniversaire de sa fondation.

Les "Chief Rangers" des vingt-deux cours de Montréal y assisteront.

Un dîner

Demain soir, le maire McShane et madame McShane assisteront à un dîner aux huîtres, à l'asile des sourdes et muettes.

CLUB LETELLIER

Le Club Letellier aura sa prochaine séance, mercredi soir, dans ses salles, au No 1476 de la rue Ste Catherine.

On y discutera le même sujet qu'à la dernière séance.

Tous les membres et leurs amis sont priés d'assister à cette séance.

Par ordre
W. MALOUIN,
Secrétaire.

CONTESTATIONS D'ELECTIONS

Argenteuil et Laprairie

L'instruction de la pétition d'élection contre M. Christie, représentant d'Argenteuil, est commencée, ce matin, à Ste-Scholastique.

Quant à la contestation de Laprairie, elle devait aussi commencer ce matin, mais M. Bisaillon, avocat de M. Pelletier, étant absent, on a remis la cause à demain.

M. Pelletier sera interrogé demain ainsi que quelques indiens qui ont reçu de la boisson durant son élection.

ACCUSE DE LARCIN

Arrestation par le constable Courchêne

Hier soir, John Ward, vagabond d'une trentaine d'années, s'est rendu coupable de larcin chez un négociant de la rue Notre-Dame.

En passant en face de l'établissement qui porte le numéro 1880 il s'est approprié trois paires de chaussures à l'étalage. Un petit garçon qui passait à ce moment en cet endroit en fut témoin et alla immédiatement en avertir la police. Le constable Courchêne s'étant mis à la poursuite du voleur put bientôt l'arrêter.

John Ward fut conduit au poste numéro six et ce matin, il a comparu devant le juge Dugas.

Sentence cet après-midi.

LES EXPROPRIATIONS

Une réclamation des Jésuites

Ils demandent $109,000 de dommages

Les commissaires de la rue Bleury ont entendu les témoins de la ville au sujet de la propriété des Jésuites ; ces témoins évaluent le terrain de ces derniers à $2.00 du pied, et ils estiment les différents dommages que vont encourir ces révérends Pères à $20,000.

De leur côté, les Jésuites produisent une réclamation demandant $4.00 du pied pour le terrain exproprié et $109,000 pour les dommages qu'ils éprouveront.

Sur ces $109,000, il y a cinquante mille dollars pour compenser les pertes qu'ils subiront par le fait que, ne pouvant plus agrandir leur collège, ils ne pourront pas augmenter le nombre de leurs élèves.

Il y a seize mille piastres pour les dommages à l'apparence de l'église, malgré que la ville ne touche aucunement à ce temple, comme nous avons pu le constater par les plans.

Comme l'on voit, il y a une différence énorme entre les offres de la ville et les réclamations des Jésuites.

Ces derniers feront entendre leurs témoins ces jours-ci.

DESCENTE DE LA POLICE

Encore un bouge vidé

Le sergent Beattie, assisté des constables Lahaise et McLaughlin, ont encore fait ce matin, une descente dans une maison malfamée de la rue Jacques-Cartier.

Eliza Trembley, la maîtresse, ainsi que Mary Bélanger et Emma Boucher, deux internes, ont été arrêtées et subiront leur procès, mardi prochain.

Guillaume Blais, jeune homme d'une trentaine d'années, qui semble faire ses délices dans les bouges les plus sales, a aussi été trouvé dans cette maison.

Le recorder s'est montré impitoyable, car ce jeune crapuleux avait comparu la veille pour avoir été trouvé dans une maison malfamée de la ruelle Sainte-Agathe. Blais est condamné à $25 ou six mois.

Frank Tasket, pour pareille offense, est condamné à $5.

Les autres subiront leur procès mardi.

Entre curé et paroissiens

On nous informe que le Révérend Messire Ouimet, a renoncé à sa cure de Verchères et est revenu armes et bagages à Montréal hier matin, avec son vicaire, pour n'avoir pu obtenir de ses paroissiens le paiement de sa dîme tel qu'il le voulait, et tel que le voulait Mgr l'Archevêque. Le développement de la culture du foin ayant diminué la dîme des grains, M. le curé, en prenant possession de sa cure proposa le paiement de la dîme en argent à être prélevé sur la propriété foncière d'après le rôle d'évaluation. De là une panique dans toute la paroisse et une résistance en bloc au projet. Les uns tinrent ferme pour le vingt-sixième minot, parce que ça leur coûtait moins cher ; les autres optèrent pour la taxe capitale pour la même raison et aussi parceque cela leur paraissait plus équitable. Finalement, à une assemblée convoquée dimanche dernier, M. le curé se trouva en face d'une opposition compacte, menaçante même et crut devoir annoncer de suite qu'il n'entrevoyait aucun bon résultat et abandonnerait la paroisse sans délai, ce qui est arrivé. L'excitation est à son comble dans Verchères et il est rumeur que les autorités ecclésiastiques vont fermer l'église. Plusieurs citoyens importants ne se gênent pas de déclarer qu'ils sont prêts à se passer de curé plutôt que de se rendre aux vœux de l'ordinaire.

Générosité du maire

Ce matin, une pauvre femme d'origine canadienne-française s'est présentée au bureau du maire McShane pour lui raconter sa triste histoire et lui demander secours.

La malheureuse a été abandonnée de son mari, il y a deux mois, et ses parents demeurent à Manchester, N. H., où elle désirait retourner.

Le maire, après avoir pris les informations nécessaires, lui a acheté un billet pour la renvoyer dans sa famille.

Funérailles

Le 20 octobre courant ont eu lieu à Saint-Rémi, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de dame Emelia Daigneault, épouse de M. Benoni Bédard, cultivateur. La défunte, qui n'était âgée que de 38 ans, laisse pour déplorer sa perte un époux inconsolable et une nombreuse famille. Elle était estimée et aimée de tous ceux qui avaient l'avantage de la connaître et elle sera longtemps regrettée.

L'élection du quartier Ste-Anne

Le représentant de la *Patrie*, en se présentant chez le maire, ce matin, lui a demandé ce qu'il pensait du résultat de l'élection du quartier Ste-Anne.

M. McShane tenait médiocrement à rendre son opinion publique ; seulement, il a constaté que sur 3,200 voteurs, il en a voté à peine 1,300.

Un Indien ivre

Un jeune Indien a été arrêté hier soir, à la gare Bonaventure où il était ivre et refusait de s'en aller.

Le constable Robinson, au service de la compagnie, l'a conduit au poste de police et ce matin Hill a été condamné à $2.00 ou quinze jours.

Fausse alarme

Hier soir, vers onze heures et demie, on a sonné une fausse alarme à la boîte 37, ce qui a occasionné à nos pompiers une course inutile.

Ne pas confondre

Norma *Delfausse*, arrêtée avant-hier a ir dans une maison malfamée, n'est pas Mlle Norma *Delphos*, actuellement de passage en cette ville.

Le "Monde"

La Banque de Québec vient d'intenter une poursuite $6,498 au journal le *Monde*.

A l'hôtel de ville

Les réviseurs et les deux candidats du quartier Ste Anne se rendront à l'hôtel de ville, demain à trois heures, pour l'ouverture des boîtes de scrutin.

Objections renvoyées

Le juge Gill, siégeant à St-Hyacinthe, a renvoyé hier les objections préliminaires dans les contestations d'élections de Rouville et de Bagot.

Avez-vous jamais savouré un bon cigare à 10 cents ! Fumez un Crème de la Crème, de J. M. Fortier, et vous n'en voudrez plus d'autres. Son "Mineria" à 5 cents est la dernière merveille sortie de son établissement.

jno—201

TELEGRAPHIE

NOUVELLES DE QUEBEC

Québec, 21 — M. L. P. Kribs, éditeur de l'Empire a rendu visite, lundi, au cardinal Taschereau.

— Un jeune homme arrivé récemment d'Angleterre a été arrêté ici, sur la plainte d'une jeune fille, qui l'accuse de séduction.

— Aujourd'hui, M. E. Pacaud sera probablement entendu comme témoin devant la commission.

— M. L. F. Pinault succèdera à M. Pacaud, comme organisateur des élections libérales dans ce district.

—Hier soir un incendie s'est déclaré à Lévis dans des bâtisses en bois s'étendant de l'arrière de la gare de l'Intercolonial, sur les falaises. Les occupants ont sauvé quelques-uns de leurs effets, mais l'édifice a été entièrement consumé. Pertes $5,000.

BULLETIN DE SANTE DE M. CHAPLEAU

Le médecin a bon espoir

Ottawa, 21.—L'hon. J. A. Chapleau a contracté du froid, hier, qui lui a donné une maladie de cœur. Le Dr Church déclare que son état s'est grandement amélioré. M. Chapleau en a pour trois ou quatre jours à garder le lit. Le médecin dit que son état n'est pas alarmant.

Arrivages

Québec, 21.—Sont arrivés les SS. Lake Superior, de Liverpool ; SS. Eveline de Glace Bay, pour Montréal ; SS. Felicians, Middleboro, pour Montréal.

Bateau naufragé

St Michel, Bellechasse, 21. — Un bateau chargé de bois a fait naufrage pendant la nuit d'hier, à quelque distance du quai St Michel. L'équipage a réussi à se sauver.

Collision entre deux trains—Tués et blessés

Winnipeg, 21—La nuit dernière il y a eu près de Brandon, collision entre deux trains de fret. James Bell, contracteur, de Brandon, W. Joll, charpentier du comté de Durham, Ont., ont été horriblement brûlés et Joll a perdu une jambe.

AU SECOURS DE SON PEUPLE

Emeutes contre les Juifs

St-Petersbourg, 21 — Le Czar a donné 3,000,000 de roubles de sa bourse privée et il a fait appel à la noblesse afin qu'elle vienne au secours de la population qui meurt de faim.

On rapporte que les émeutes contre les Juifs ont eu lieu, à Tcherigoff. Les troupes ont été obligées de protéger les Juifs contre leurs persécuteurs. La population est terriblement excitée contre eux, elle croit qu'ils sont la cause de la rareté des grains, et de la misère publique.

Le pape et le Quirinal

Rome, 21— Depuis l'incident qui a eu lieu au Panthéon, au sujet des pèlerins français, le pape a présidé à six réunions de cardinaux. Il y a eu des débats animés sur plusieurs questions importantes. Où tiendra-t-on le prochain conclave ! Le pape doit-il partir de Rome ? Doit-on prendre des mesures afin d'établir un *modus vivendi* avec le Quirinal ? On n'en est venu à aucune décision.

Le gouvernement italien a déclaré au Pape que si sa tranquillité est troublée, il doit comprendre qu'on n'a pas l'intention de modifier la loi des garanties.

Le rapport du Grand-Tronc

Londres, 21.—Le rapport du Grand-Tronc pour les derniers six mois a été publié hier soir. Les directeurs admettent que le résultat n'est pas satisfaisant. Les recettes du trafic sont de £471,775, contre £549,469 pour les six mois précédents. On en attribue la cause à la baisse dans les taux du fret, le prix des passages et à la récolte de l'année dernière, qui n'a pas été aussi bonne que la précédente. La récolte de cette année est excellente, le chemin de fer en bon état et les directeurs s'attendent à une augmentation dans le tarif.

Varioles

On vient de découvrir trois nouveaux cas de variole près de St-Paul de la Croix, dans le comté de Gaspé.

L'inspecteur du bureau d'hygiène provincial s'est embarqué hier soir, pour ces lointains parages.

Blue Bonnets

Il y aura des courses au trot à Blue Bonnets la semaine prochaine. Voir l'annonce.

Le Pacifique

Etat des recettes pour la semaine finissant le 17 octobre 1891 :

	1891	1890
Passagers............	$126,581	$134,277
Fret..................	292,940	274,239
Total..........	$419,521	$408,516

Augmentation pour 1891 ; $11,105.

Quand vous demandez le Baume Nasal, ne permettez pas à votre vendeur de vous donner un substitut "tout aussi bon". C'est le seul remède découvert qui guérisse complètement le catarrhe, Vendu par tous les commerçants.
199

NOUVELLE BANQUE D'EPARGNE

La Banque du Peuple a ouvert comme nos lecteurs le savent, un département d'Epargnes dans sa succursale No. 1555 rue Ste. Catherine, coin de la rue St. André, à Montréal. On y reçoit en dépôt toutes les petites économies, à partir de *Une piastre* en montant. La Banque paie sur ces dépôts 4 pour cent d'intérêt.
15-200

SETS DE SALON

Si vous avez besoin d'acheter un beau set de salon à bon marché, rendez vous chez F. Lapointe, il en a depuis $20 à $250. Tous ceux qui ont visité notre établissement s'accordent à dire qu'ils ont vu rien d'aussi beau à l'exposition. Vous trouverez à nos magasins le plus beau et le plus grand choix de meubles de toute la ville à des prix défiant toute compétition.

Une visite vous convaincra. Ouvert tous les soirs jusqu'à 9 heures.

F. LAPOINTE,
1551 Ste-Catherine,
jno 3e porte de la rue St-André.

DÉCÈS.

STE-MARIE—A St Hubert, le 20 courant, à l'âge de 52 ans, Dame Onésime Ste-Marie épouse de Antoine Rocheleau, M. P. P.

Les funérailles auront lieu vendredi le 23. Le convoi funèbre partira de la demeure de la défunte à 9 heures a. m. pour se rendre à l'Eglise Paroissiale de St Hubert et de là au cimetière, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 200-5

LEFEBVRE — En cette ville, le 20 courant, à l'âge de 27 ans, 4 mois et 7 jours, Guillaume Lefebvre, peintre.

Les funérailles auront lieu vendredi le 23. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, no 117 rue du Grand-Tronc, Pointe St-Charles, à 7.30 heures a. m. pour se rendre à l'Eglise St-Charles, et de là au Cimetière de la Côte des Neiges lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BANQUET
OFFERT A
L'hon. W. Laurier
Par les Canadiens de la Nouvelle-Angleterre
A BOSTON
17 NOVEMBRE
Prix du passage, aller et retour, avec billet d'admission au banquet $15.00.
Pour plus de détails s'adresser à
L. A. W. PROULX,
1618 rue NOTRE-DAME.

Cinq cent mille piastres de Pelleteries a votre disposition chez Chs. Desjardins & Cie., 1537 Rue Ste-Catherine, Montreal. 197 jno

MACHEZ, QUOI ?
Mexican Fruit Chewing Gum
Facilite la digestion, prévient les rhumes, [illegible] dents, parfume l'haleine. En vente par les confiseurs, pharmaciens, et fabriquée au Laboratoire de C. H. SOMERVILLE, London, Canada.

PILULES DU DR WILLIAMS ROSES POUR PERSONNES PALES
Ne sont point un médicament purgatif, mais bien une préparation réparatrice du sang, et un tonique reconstituant. Elles fournissent, en effet, tous les éléments de vitalité nécessaires au sang, guérissent toutes les affections provenant de la pauvreté ou de la trop grande fluidité aqueuse du sang, ou des humeurs viciées qui s'y trouvent, donnent ton et vigueur au sang et au système entier quelles travaux excessifs, les fatigues, mentales, la maladie, les excès et les indiscrétions de toutes sortes ont épuisé. Leur action spécifique se fait sentir principalement sur le système générique de l'homme et de la femme, auquel il rend leur vigueur perdue. Il corrige et régularise en même temps toutes irrégularités et suppressions dans le fonctionnement de ces organes.
TOUT HOMME qui s'aperçoit que ses facultés mentales sont appesanties ou s'en vont, ou que sa puissance physique s'affaiblit, devrait faire usage de ces pilules. Elles lui rendront ses forces perdues, soit physiques, soit mentales.
TOUTE FEMME devrait en fair usage. Elles guérissent efficacement toutes ces suppressions, et toutes ces irrégularités qui amènent inévitablement une maladie, si on les néglige.
LES JEUNES GENS devraient avoir recours à ces Pilules. Elles guériront toutes les suites des excès et des folies de jeunesse, et rendront la vigueur à tout le système.
LES JEUNES FILLES devraient également les employer. Ces Pilules assurent la régularité de la menstruation.
En vente chez tous les pharmaciens, ou envoyés sur réception du prix (50c la boîte), en s'adressant, THE Dr. WILLIAMS MED. CO., Brockville, Ont.

UN JEUNE HOMME
possédant les 2 langues ayant toutes ses soirées libres désirerait un emploi dans un magasin le soir seulement, soit pour tenir un set de livres. S'adresser "Références" bureau LA PATRIE. 179 jno

Cinq cent mille piastres de Pelleteries a votre disposition chez Chs. Desjardins & Cie. 1537 Rue Ste-Catherine, Montréal. 197 jno

ALCIBIADE BÉIQUE,
(Organiste à Notre-Dame,)
PROFESSEUR DE MUSIQUE
39a ST-DENIS. 197 jno

Librairie Beauchemin
VIENNENT DE PARAITRE
LE VERBE
En quatre Tableaux Synoptiques.
Contenant tous les verbes réguliers et irréguliers conjugués d'après les règles de la formation des temps, par H. MARION, professeur à l'Ecole navale des Etats Unis. Les quatre tableaux sur deux feuilles se dépliant, avec texte explicatif, cartonnage flexible. PRIX : la douzaine $1.50, l'exemplaire 15 cents.
LE
PERE LACORDAIRE
ET LES JEUNES GENS.
Lecture faite au Cercle Ville-Marie de Montréal, par le R. Père Babonneau, des Frères-Prêcheurs. Jolie Brochure in-12. PRIX : 15 Cts.
C. O. BEAUCHEMIN & FILS,
256, RUE ST-PAUL,
17, 21, 23

Quartier Ste-Anne.
PROCLAMATION

AVIS PUBLIC est donné qu'à la clôture de l'élection d'un Echevin, tenue, dans le quartier Ste-Anne, Mardi, le 20 courant, M. F. Nolan a été, par le rapport du Bureau des Réviseurs, dûment déclaré élu.

CHS. GLACKMEYER,
Greffier de la Cité.

Bureau du Greffier de la Cité,
Hôtel-de-Ville,
Montréal, 21 Oct. 1891. 201 2

LES PILULES de CARTER POUR LE FOIE
GUERISSENT
le mal de tête et soulagent tous les troubles résultant de l'état bilieux du système, tels que Etourdissement, Nausées, Somnolence, Fatigue après le repas, Douleurs dans le côté, etc. Quoique leur plus grand succès ait été de guérir
LE MAL
de tête nerveux ou bilieux, cependant les Petites Pilules de Carter pour le Foie sont également bonnes pour la Constipation, guérissant et prévenant cette maladie ennuyeuse. Elles corrigent aussi tout désordre de l'estomac, stimulent le foie et règlent les intestins. Si elles guérissaient seulement le mal
DE TETE
les seraient encore inestimables pour ceux qui souffrent de cette maladie ; mais heureusement que leurs bons effets ne s'arrêtent pas là, et ceux qui en ont une fois usage trouveront ces petites pilules si précieuses dans tant de cas, qu'ils ne voudront plus s'en passer, mais après tout le mal de tête
NERVEUX
et bilieux est le cauchemar de tant d'existence, que c'est dans ce cas surtout que nous vantons nos pilules. Nos pilules guérissent tandis que d'autres n'en font rien.
Les Petites Pilules de Carter pour le Foie sont très petites et très faciles à prendre. Une ou deux sont une dose. Elles sont strictement végétales et n'irritent pas, leur action étant agréable à tous ceux qui en font usage. En Boîte de 25 cts, 5 pour $1. En vente par les pharmaciens partout, ou envoyées par la malle. Adressez en nommant la Patrie.
CARTER MEDECINE CO.,
NEW-YORK, E.-U.

THOMAS LIGGET
TAPIS
D'AUTOMNE
Venant avec chaque steamer. Envois d'autres consignations en mains.
Linoleums, tapis en liège, toiles, prélarts, paillassons, tapis artistiques de parquet, nattes, rideaux, portières et draperies, tapis de Bruxelles, Wilton, Axminster et velours russe.
No 1884 rue Notre-Dame,
GLENORA BUILDING

CANADA,
Province de Québec
District d'Iberville
COUR SUPERIEURE.

Mardi, le vingtième jour d'Octobre, mil huit cent quatre-vingt-onze.

Présent : L'Honorable M. le Juge Charland ; en chambre.

No. 88

Dans l'affaire de
Alfred Paiin et Lodger Langlois, tant personnellement que comme faisant affaires comme marchands de chaussures à Napierreville, dans le district d'Iberville, sous le nom de Paiin & Langlois,
Faillis,
&
Hector Lemontagne, marchand de cuir, de la cité et du district de Montréal,
Requérant.

Il est ordonné sur la requête de Hector Lemontagne, qu'une assemblée des créanciers des dits Alfred Paiin et Lodger Langlois ait lieu devant un Juge de cette Cour, dans la salle d'Audiences, au Palais de Justice, en la ville de St Jean, dans le district d'Iberville, Mardi, le vingt-septième jour d'octobre, mil huit cent quatre-vingt-onze, à dix heures de l'avant-midi, pour là et alors donner leur avis sur la nomination d'un curateur et d'inspecteurs aux biens des dits faillis et sur toutes matières ; qui leur seront alors légalement soumises.
(Par ordre)
MARCHAND & BELANGER,
Protonotaires, C. S.

Cinq cent mille piastres de Pelleteries à votre disposition chez Chs. Desjardins & Cie., 1537 Rue Ste-Catherine, Montreal. 197 jno

COLLECTION ! L'Agence Commerciale A. Bertin & Cie., 444 Lagauchetière, donne des renseignements gratis à ses clients, et fait leurs collections à 5 ojo. Tél. 7248. 1 m v

ON DEMANDE—Une bonne servante. S'adresser au No. 645 St Denis. 201—jno

ON A BESOIN d'une gouvernante catholique-française. Les meilleures recommandations exigées. S'adresser par lettre seulement à Honble Mrs Herbert, Windsor Hotel, Montréal. 193 3

SITUATION VACANTE.—" La Canadienne " Compagnie d'Assurance sur la Vie a besoin d'agents pour le département Industriel. Expérience désirable mais pas nécessaire. S'adresser personnellement ou par lettre au gérant, 114, rue St Jacques. 199 6

ON DEMANDE une servante recommandée au No. 438 Lagauchetière. Bons gages. 196 3

ON DEMANDE une dame comme associée ou pour acheter une invention, 333 rue Bleury. 195 2

ON DEMANDE des filles pour coudre au moulin et dans les casques en draps, etc. S'adresser 510 rue St Paul. 195 4

ON A BESOIN d'un bon relieur général. S'adresser à The George Bishop E. & P. Co., 169, Rue St Jacques.

ON DEMANDE un garçon au No. 237 rue St Paul. 193 2

ON DEMANDE—Un jeune homme ayant une bonne oreille pour apprendre à accorder les pianos, aussi deux apprentis menuisiers qui savent manier les outils un peu. S'adresser à Thos. F. G. Foisy fabricant de pianos 214 Avenue Papineau. 197 jno

ON TROUVERA une bonne garde-malade au No. 108 rue Rose Delima, St Henri. 191—1m

ON DEMANDE—Des apprentis plombiers et poseurs d'appareils à eau chaude. S'adresser à A. J. Martin 1170 St Laurent. 183-jno

ON A BESOIN—De 10 apprentis âgés de 16 à 18 ans ainsi que 10 hommes pour différentes branches dans une manufacture de pianos. S'adresser à Thos. F. G. Foisy, 214 avenue Papineau. 183-jno

ON DEMANDE—Une servante générale au No. 77 rue St-Denis. jno

LE succès toujours croissant de l'Agence Commerciale A. Bertin & Cie, 444 Lagauchetière, est dû à son activité pour les collections des comptes, la convenance et politesse de ses agents, le prix minime qu'elle charge. Tél. 7248. 1 m v

A LOUER—A Terrebonne, du 1er Mai prochain, le magnifique Hôtel du Boulevard, situé sur la rivière et le chemin public. S'adresser sur les lieux ou Masson, Montréal. mer s—3e

AVIS AUX LOCATAIRES—Logement à vendre 4 appartements, 6 piastres par mois. S'adresser 224 rue Iberville.

A VENDRE A Laprairie. Belle maison pour résidence, payable 15 piastres par mois, coin rue St Joseph et St Jacques, l'ancienne demeure du Docteur Martin, et aussi on vendra un grand magasin en pierre à côté, pour 20 piastres par mois. S'adresser à 224 rue Iberville. C. Lefebvre, Montréal, ou 1511 rue Notre-Dame au Notaire Larchevêque.

A VENDRE—Un cheval de huit ans, bon ordre. S'adresser à A. J. Martin 1170 rue St Laurent. 179-jno

A LOUER—Un magasin avec atelier au No 1122 rue St Laurent. S'adresser à A. J. Martin 1170 rue St Laurent. 179-jno

A VENDRE—Hôtels, salons, confiserie et fruits épiceries, et toutes sortes d'affaires toujours en main. Excellente occasion pour des personnes qui désireraient commencer les affaires. Aussi, maisons et magasins à louer et à vendre dans les différentes parties de la ville. S'adresser à L. Harris, 4 rue St-Edouard, coin de la rue Bleury. 1a74

ATELIERS.—A louer. Les anciens bureaux de LA PATRIE. La bâtisse est très solide, chauffée à la vapeur et pourrait facilement servir pour une fabrique. Une machine à vapeur de 25 chevaux est installée dans l'établissement. S'adresser à H. Beaugrand, 77 rue St Jacques. 172-jno

COLLECTIONS.—Pas de vieux comptes ou mauvaises créances, en employant l'Agence Commerciale, 444 Lagauchetière. Tél. 7248. 1m v

A VENDRE par L. A. CHARLAND, 70 Rue St-Jacques
$2,000—Quatre logis rue Erable, loyés $240.
$2,200—4 logis rue Rivard [illegible]
$5,500—Cinq logis, rue Vitre, loués $810.
$8,000—21 logis, rue Lesaguais [illegible]

Plombiers, Ferblantiers,
Poseurs d'Appareils à Gaz et à Vapeur.
Estimés donnés sur toutes espèces d'ouvrages. On fait les jobs promptement à prix modérés.
L. PROWSE & Co.,
102 Rue McGill. 20 oct—1a

$50,000.00
A PRETER
Sur hypothèque sur propriétés au centre de la cité. C'est un particulier qui prêtera ces fonds. Bon sur sujets. S'adresser à
A BOUCHARD, L.L.B., Notaire
Téléphone Bell 2815. No. 35 Rue St Jacques.

ARGENT A PRETER
sur propriétés bâties à Montréal, sur bonnes terres. Créances hypothécaires et débentures achetées ou vendues. S'adresser à Perodeau & de Salaberry, Notaires, bâtisse de la New-York Life, Place d'Armes, Montréal.

A PRETER DE SUITE
$6,000 sur hypothèque, intérêt 6 ojo.
ARCHAMBAULT & LECLERC,
Notaires,
No. 1608 Rue Notre-Dame.
193 jno

A. D. DESORMEAU,
— MARCHAND DE —
Meubles, Cadres, Miroirs, Pendules, Argenteries, Bijouteries, Lampes, Spring-Beds, Matelas, Couvrepieds, Couvertes, Tordeuses, Albums, Tapis de Tables et de Pianos, Etc., Ste Faces, Prelarts, Carosses d'Enfants, Pelleteries, etc. Marchandises payables à la semaine.
1480 rue Ste-Catherine. MONTREAL.
Téléphone 6795. 197 jno

POELES !
Préparez-vous pour le temps froid en mettant votre poêle en ordre. Si vous avez besoin d'un poêle neuf, vous trouverez les meilleurs échantillons et vous pourrez choisir. Nous vendons les Poêles comme tous les autres articles de ménage, aux prix les plus bas, après les fabricants. Crédit facile ; aussi pour argent comptant quand on le demande. Nous garantissons tous nos Self Feeders et nos Ranges. Nous ne le ferions pas, si nous ne pouvions pas le prouver.
Nos Poêles vous seront délivrés aussitôt que vous le voudrez, après le premier paiement. Vous viendrez les chercher ici, et les aurez tout prêts pour le premier froid. Près des Poêles, se trouvent les Prélarts. Nous avons tout ce qu'il faut pour la cuisine, salle à manger, salon ou chambre. Argent comptant ou à crédit.
Metropolitan Mfg. Co.,
1678, 1680 rue Notre-Dame.

G. A. Holland & Fils
DEPARTEMENT DES JAIS
Egal à tout ce qu'il y a en Amérique. Nous représentons les manufacturiers d'Allemagne, d'Italie et de France.
Les marchandes de modes, modistes, ceux qui tiennent des magasins de Nouveautés devraient venir examiner notre stock.
DEPARTEMENT DES TAPISSERIES
Nous faisons des améliorations dans le but de faire de la place pour au-delà Trente Balles qui arrivent maintenant des manufactures anglaises, américaines et canadiennes.
G. A. HOLLAND & FILS
1758 et 1760, Rue Notre-Dame.

AMUSEMENTS

Théâtre Royal
Semaine commençant lundi, le 19 Octobre courant, après-midi et soirée.
Le Drame touchant, intitulé
O—TRUE IRISH HEART—O
Excellente compagnie, jolis décors, nouvelles chansons, danses, etc.
Prix d'admission, 10, 20 et 30c., sièges réservés, 10c extra. Plan au théâtre, de 9 a. m. à 10 p. m. La semaine prochaine : DEVIL'S MINE.

QUEEN'S THEATRE.
Semaine commençant lundi le 19 Octobre.
Matinée samedi. Première représentation de Miss
O—LILIAN ROWLEY—O
et la première fois qu'elle figure en cette cité, le dernier succès dramatique
THE AMERICAN GIRL.
Une pièce moderne. Dialogue intéressant. Situations émouvantes—sous la direction de H. B. MAHER.
Prix, le soir, $1.75, 50cts ; galerie 25c. Matinée, prix—50c, 35c et 25c. Billets en vente au magasin de musique de Sheppard et à la New-York Piano Co.

COURSES AU TROT A BLUE BONNETS
Mardi et Mercredi, 27 et 28 Octobre
PREMIER JOUR
No 1—Bourse de $50. Course nommée.
No 2—Bourse de $100. Classe de 2.30.
SECOND JOUR
No 3—Bourse de $100, 2 milles à répéter, 2 dans 3.
No 4—Course spéciale.
No 5—Match pour une course de cinq milles.
Les entrées (10 p. c.) seront closes samedi, le 24 octobre. Admission 25c.
21 24 J. B. BUREAU, sec.

Crème de menthe glaciale verte, Curaçao, Kirsch, Crème de Cacao Chouva, Kummel, Cherry Brandy, Prunelle, Marasquin, Crèmes de Moka, de Noyau, de Vanille, Absinthe, Vermouth, Bitters, etc., etc.
LIQUEURS EN PANIERS.
lun. mer. sam.

LA BLAGUE
peut tromper pour un temps, mais tot ou tard, la ménagère reconnait qu'elle ne peut se dispenser de faire usage du
SAVON IMPERIAL de BARSALOU
19 21

TAPIS,
Rideaux,
Fixtures pour fenetres,
Nattes pour portes,
Carrés tout prets,
Assortiment considérable.
Articles qui se vendent à des prix ordinaires.
FEE & MARTIN,
Meubles,
Tapis et
Articles pour lit,
357 a 361
Rue Saint-Jacques.
201 4

AVIS DE FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE
C. ST JEAN
Boulanger de la cité de Montréal. Failli.

Les soussignés vendront par ENCAN PUBLIC, Jeudi, le 29 Octobre 1891, à 10 heures a. m., à la place d'affaires du failli, No. 249 rue Cadieux, l'actif mobilier de la faillite, consistant en :

3 chevaux, 8 voitures d'été et d'hiver, 4 sets de harnais, 1 safe, 1 balance, bois de corde, machines à boulanger, garnitures, etc	$ 372.65
Dettes de livres seront vendues en 1 lot (en bloc) à peu près............	50°,00
	$1472.65

Pour toutes informations s'adresser à

CHS. DESMARTEAU, Curateur,
No 1598 rue Notre-Dame
Montréal

BENNING & BARSALOU,
Encanteurs.
21 24 27

Nouveautés d'Hiver.
La moitié de cet espace suffit pour informer les lecteurs de LA PATRIE du fait que
M. I. BOILEAU
vient de recevoir à son magasin
No. 1584, RUE NOTRE-DAME
— DES —
NOUVEAUTÉS D'HIVER
Consistant en Fourrures les plus rares et les plus à la mode. Son assortiment de Casques, Capeaux, Manteaux, Collerettes, Manchons, Garnitures, Gants, etc., est ce qu'il y a de plus chic.
Le tout marqué à de bas prix. 199 jno

O. CAUCHON,
300 RUE ST-LAURENT
BLOC MONTMARQUET,
Près de la rue Ste Catherine.
Tient toujours en stock un assortiment complet de Ferronneries, Teintures, Huiles, Vernis, choix de tapisseries anglaise, américaine et canadienne, Lampes, etc.
Une visite est sollicitée.
M. Cauchon continuera comme par le passé à entreprendre tout ouvrage en peinture, blanchissage et tapissage.
Spécialité de teinture Cabot pour brique sur extérieur de batisses. Téléphone 1624.